

CPU
1981
2

04 66.

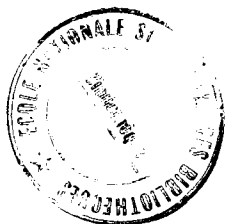
LA CREATION D'UNE UNITE DOCUMENTAIRE
DANS LE RESEAU DU SAHEL

Le réseau nigérien d'information et de documentation

DANLADI HAROUNA

UNIVERSITE DE SCIENCES SOCIALES

**Informatique et Mathématiques en
sciences sociales (I.M.S.S.)**



GRENOBLE

Juin 1981

**COURS POST-UNIVERSITAIRE POUR LA FORMATION DE SPECIALISTES
DE L'INFORMATION ET DE LA DOCUMENTATION SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES**

**LA CREATION D'UNE UNITE DOCUMENTAIRE
DANS LE RESEAU DU SAHEL**

Le réseau nigérien d'information et de documentation

**Mémoire présenté par
DANLADI HAROUNA**

Directeur : Mlle LAFONT

1981

8ème Promotion

**epu
1981
2**

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION - - - - -	2
 PREMIERE PARTIE	
1 - LE RESEAU SAHELIEU D'INFORMATION - - - - -	4
A - Contexte du RESADOC - - - - -	4
B - Organisation et tâches du RESADOC - - - - -	6
B.1. Organisation	
B.2. Traitement et exploitation de l'information	
B.2.1. Collecte - - - - -	7
B.2.2. Traitement - - - - -	10
 DEUXIEME PARTIE	
2 - CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE NIGER : LE CADRE DU DEVELOPPEMENT	
A - Caractéristiques générales - - - - -	12
B - Généralités économiques - - - - -	12
B.1. Population	
B.2. Agriculture, élevage, pêche	
B.2.1. Agriculture	
B.2.2. Elevage	
B.2.3. Pêche	13
C - Le secteur industriel - - - - -	14
C.1. Les industries agricoles et alimentaires	
C.1.1. Les huilleries	
C.1.2. Les industries textiles	
C.1.3. Les industries animales	
C.1.4. Les industries de construction	
C.2. Les industries diverses	
C.3. Les mines	
C.4. L'énergie	
D - L'organisation administrative et sociale - - - - -	17
D.1. L'organisation administrative	
D.2. L'organisation sociale	
 TROISIEME PARTIE	
3 - LE SYSTEME NIGERIEU D'INFORMATION - - - - -	19
A - L'information, moyen de communication	
B - L'information dans les sociétés modernes	

C - L'information au Niger	28
C.1. La nécessité de l'information	
C.2. Le rôle de l'information	
C.3. Les moyens de communication de masse	
C.3.1. Les moyens traditionnels de communication	
C.3.2. Les moyens modernes de communication	
C.3.3. Le démarrage de la presse nigérienne moderne	

QUATRIEME PARTIE

4 - LE RESEAU NIGERIEEN D'INFORMATION : ORGANISATION, FONCTIONNEMENT	36
A - Justification du réseau	
B - Objectifs du réseau	
C - Domaine à couvrir	
D - Les structures documentaires au Niger	37
E - L'organisation du réseau	40
E.1. L'organisation de la coordination	
E.1.1. Un organe central de décision	
E.1.1.1. Composition du B.N.I.S.T.	
E.1.1.2. Orientations du B.N.I.S.T.	
E.1.2. Un organe d'exécution	
E.1.2.1. Rôle	
E.1.2.2. Le personnel	
E.1.2.3. Le matériel	
E.2. L'organisation de la formation	
E.2.1. La formation des cadres supérieurs	
E.2.2. La formation des cadres moyens	
E.2.3. La formation d'agents d'exécution	
F - Les utilisateurs du RENIDOC	46
F.1. Les utilisateurs	
F.2. Les besoins des utilisateurs	
G - Les sources de RENIDOC	46
H - Méthodologie de traitement RENIDOC	
H.1. Analyse et traitement de l'information	
H.2. Diffusion de l'information	
H.3. Modèle RENIDOC	

CONCLUSION	49
------------	----

ANNEXES	50
---------	----

L'information Scientifique et Technique (I.S.T.) est "celle qui est enregistrée, laquelle pour plus de commodité peut être classée à son tour en deux catégories : l'information publiée et celle qui ne l'est pas. A la première catégorie appartiennent les livres, les articles, les rapports et études techniques, c'est-à-dire tout le matériel généralement rassemblé et mis à la disposition du public par les bibliothèques et les centres de documentation, alors que dans la deuxième entrent généralement les documents, les archives et les manuscrits. Les matériels cartographiques et audiovisuels : cartes, plans, graphiques, films, enregistrements phonographiques, bandes magnétiques, etc... peuvent être soit publiés soit non publiés, et sont compilés ou acquis, selon le cas, soit par les bibliothèques, soit par les dépôts d'archives". (1)

(1) Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture. Consultation d'experts en vue de l'établissement d'un programme à long terme en matière de gestion des Documents et des Archives (R.A.M.R.) dans le cadre du programme général d'information - 14/16 mai 1979 - Rapport final, p. 11 version française.

INTRODUCTION

Source de toute recherche et de tout développement technologique, l'I.S.T. doit être une priorité dans les plans d'action ; car il faut savoir avant d'entreprendre et la connaissance du chemin qui mène à un but est aussi essentielle que le cheminement lui-même. C'est pourquoi une solide information est la base fondamentale du lancement de toute production, qu'il s'agisse d'une usine à construire, d'une machine dont on n'a pas l'expérience, d'un produit inédit dont l'intérêt réside justement dans sa nouveauté.

La mise à disposition des résultats de la recherche et de son application au développement est une condition nécessaire à l'essor économique. Le développement économique et social d'un pays est conditionné par l'établissement de priorités qui ont fait l'objet de choix stratégiques. Il convient donc d'adapter à la politique de développement une politique d'information scientifique et technique prenant en compte les mêmes objectifs lesquels sont généralement définis dans un plan.

Le gouvernement du Niger doit se préoccuper de plus en plus de formuler une politique globale d'information incluant :

- l'analyse, par les systèmes d'information, de la littérature nationale et mondiale dans les secteurs prioritaires pour l'économie du pays.
- la mise à disposition des documents originaux ou reproduits par un réseau documentaire ; le type d'information à traiter ne peut se limiter au domaine scientifique et technique, mais il faut aussi y ajouter l'information économique qui en est le complément.

D'où la nécessité de mettre en place une politique générale de la science, de la recherche ; de favoriser l'éclosion de la politique de l'information par le développement de son infrastructure.

"L'information scientifique et technique est aujourd'hui un élément primordial à tous les niveaux de nos activités. Ce n'est plus le privilège d'une culture ou d'une organisation supérieure, mais au contraire une matière première indispensable pour le travail de chaque jour".

Nous pensons contribuer de manière positive à ce que sera le Réseau National Nigérien d'information et de documentation, et par là-même, à l'oeuvre nationale de développement économique et social de notre pays. Par ailleurs, le réseau dont il sera question ici entend coopérer avec les grandes centrales documentaires mondiales et les réseaux internationaux ; aider à la formation technique aux méthodes modernes de documentation et à la sensibilisation des utilisateurs de l'information.

1 - LE RESEAU SAHELIEN D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE : RESADOC

A). Contexte du RESADOC

A La suite de la sécheresse catastrophique qui a frappé le Sahel au cours des années 1968 - 1973, les huit pays les plus durement touchés (Mauritanie, Haute-Volta, Mali, Niger, Gambie, Sénégal, Tchad et Cap-Vert) se sont concertés le 12 septembre 1973 pour décider de la création du Comité Permanent Inter-Etats pour la Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Né de la commune volonté des chefs d'Etats du Sahel de conjuguer leurs efforts pour rendre plus efficace leur lutte contre le terrible fléau, le CILSS est devenu une des plaques tournantes pour une action concertée au Sahel et, à ce titre, joue un rôle considérable. Les pays membres du CILSS cherchent, par l'élaboration de programmes de développement de grandes envergures, à se prémunir contre les calamités de la sécheresse et les affres de la faim.

Conscients de l'urgence et de la nécessité de rechercher les moyens humains et matériels nécessaires à la satisfaction des besoins essentiels, condition première et indispensable au lancement de tout processus de développement, les Etats membres du CILSS et tous les Gouvernements ou organismes publics de développement qui s'intéressent au progrès du Sahel, décidèrent de se retrouver pour mettre en commun leurs idées et entreprendre ensemble pour une longue durée l'effort complémentaire devant permettre à cette région du monde de sortir progressivement de son état de sujétion et de sous-développement. A Dakar, au Sénégal, un des chefs d'Etat déclarait, au cours de la conférence constitutive du CILSS tenue du 29 au 31 mars 1976, que "dans le dur combat que nous menons pour la maîtrise de notre destin, les pays développés devaient se poser en leur âme et conscience le problème de leur solidarité à l'égard des populations sahéliennes, pour le moyen et le long terme, car les secours circonstanciels, aussi précieux soient-ils, ne peuvent être que des palliatifs". CILSS Information, spécial 5ème anniversaire.

Cette prise de conscience donna naissance au Club des Amis du Sahel, devenu en 1977 à Ottawa le Club du Sahel. Nouvelle formule de coopération internationale, le Club du Sahel est ouvert à tous les donateurs, qu'ils soient bilatéraux ou multilatéraux, et fonctionne sous les auspices du CILSS. Alors que les instances internationales et les donateurs bilatéraux participent à l'élaboration des projets et des programmes de réhabilitation et de développement du Sahel, ce sont les Gouvernements des pays sahéliens qui conservent l'entière responsabilité de la détermination des priorités et de l'affectation des ressources nécessaires à la réalisation des programmes. Le but principal tant du CILSS que du Club du Sahel est l'élaboration de stratégies à moyen et long terme pour le développement de la région. Dans cette optique le premier objectif est d'arriver à atteindre la sécurité et l'auto-suffisance alimentaire pour la région quels que soient les aléas climatiques.

Le premier programme d'action pour la période 1978/1982, développé par le CILSS met l'accent dans la poursuite de l'objectif de l'auto-suffisance alimentaire : libérer le Sahel de la dépendance alimentaire.

Cela suppose un accroissement de la production alimentaire par la mise en valeur des terres, l'amélioration des rendements, la protection des cultures contre divers fléaux et prédateurs, l'installation de meilleurs dispositifs de stockage, l'extension et la modernisation des moyens de transport. Un programme d'une telle ampleur nécessite la mobilisation de tout le potentiel de ressources tant humaines que naturelles ; aussi les principaux secteurs concernés sont :

- La production céréalière
- L'hydraulique villageoise et pastorale
- La reconstitution du cheptel
- Le reboisement et la lutte contre la désertification
- L'amélioration ou la construction de routes secondaires dans le but de désenclaver les régions isolées.
- La protection des cultures et des récoltes
- L'Agrométéorologie et l'hydraulologie opérationnelle
- Les ressources humaines : formation, communication en milieu rural, santé au niveau des villages, nutrition.

Conscient de l'importance du facteur recherche dans tout plan de développement, le 6ème conseil des Ministres du CILSS a décidé, au cours d'une réunion tenue à N'Djamena, au Tchad, en décembre 1976, de créer un Institut du Sahel. (voir annexe relative à la création de l'Institut du Sahel).

Ayant son siège à BAMAKO, au Mali, l'Institut du Sahel a pour mission de :

- collecter les résultats de la recherche scientifique sur les pays sahéliens.
- diffuser ces résultats
- assurer la formation, le transfert et l'adaptation de la technologie, la coordination des recherches menées par les pays membres du CILSS.

Il a aussi été décidé, au cours de cette même réunion, de N'Djamena, de créer un Réseau Régional d'Information et de Documentation Scientifique et Technique (RESADOC) visant à faciliter les échanges d'information auprès des chercheurs, décideurs, planificateurs, enseignants et techniciens concernés par les efforts de développement et de réhabilitation de la zone touchée par la sécheresse. (Voir annexe relative au projet de création du RESADOC).

B). Organisation et tâches du RESADOC

B.1. - Organisation

Le RESADOC est une structure de coopération dont l'objectif est le regroupement des organismes documentaires nationaux et régionaux. Il s'initie de l'expérience acquise par :

- les centres de documentation nationaux sahéliens : le centre national de documentation scientifique et technique (CNDST) du Sénégal.
- les centres de documentation régionaux du Sahel : Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal OMVS / Centre de documentation de Saint-Louis ; et Commission du fleuve Niger C^{FN} / Centre de documentation NIAMEY.
- les organismes étrangers nationaux ou internationaux qui ont

rassemblé des données importantes sur le développement économique et social de différents pays : Michigan State University / Sahel documentation center - OCDE / Centre de développement de l'OCDE - FAO / Division de la documentation et des bibliothèques - UNESCO / ~~Division de la bibliothèque, des archives et des services documentaires.~~

Le Réseau associe également un élément de coordination, sous l'égide de l'Institut du Sahel, comprenant une Commission de Coordination et un secrétaire permanent, coordonnateur technique du réseau.

Le rôle des organes de coordination, Commission et secrétaire permanent porte essentiellement sur le contrôle de la bonne marche du réseau :

- définir le domaine couvert par le réseau,
 - répartition des tâches entre centres régionaux et nationaux,
 - définition et contrôle des procédures de traitement informatique,
 - établissement des règles communes,
 - gestion du vocabulaire MINISIS
 - liaison avec les bases existantes,
- etc...

B.2. - Traitement et exploitation de l'information.

Le RESADOC est un réseau de type informatisé, tenant compte des centres et des structures documentaires basés sur l'informatique existant dans le Sahel. C'est un système performant, propre à satisfaire les besoins urgents du programme de lutte contre la sécheresse et du développement du Sahel.

B.2.(1) - La collecte des documents :

Ce qu'il faut entendre par document : "Toute information enregistrée, indépendamment de sa forme ou de ses caractéristiques matérielles, établie, reçue ou conservée par une institution ou une organisation dans la conduite de ses affaires .

Ainsi conçu le terme "document" recouvre donc non seulement les formes traditionnelles (textes) de documents, mais aussi toute documentation audio-visuelle, cartographique et lisible par machine,

publiée ou non, à condition que cette documentation se rattache de près ou de loin au déroulement des activités d'une institution ou d'une organisation. Cette définition des documents exclut normalement les copies non officielles de documents conservés uniquement par commodité ou pour référence, les stocks de publications et de documents exploités, enfin les matériels de bibliothèque ou de musée, conservés uniquement pour référence ou aux fins d'exposition."

(UNESCO - Consultation d'experts en vue de l'établissement d'un programme à long terme en matière de gestion des documents et des archives (RAM) dans le cadre du programme général d'information - 14/16 mai 1979 - Rapport final).

Nous préférons la définition beaucoup plus large du document, donnée par l'UFOD : "toute base de connaissance fixée matériellement et susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve". UFOD.

Transmettre l'information est la fonction principale d'un document ; sa qualité tient à son utilisation. Un document revêt des formes variées ; on peut distinguer :

- les documents écrits destinés à être publiés, ce sont : livres, périodiques, etc...
non publiés ou semi-publiés (littérature souterraine) : rapports, thèses, mémoires, compte-rendus, courrier, dossiers, notes, etc...
- les documents graphiques : tableaux statistiques, cartes, timbres, etc...
- les documents audio-visuels : films, diapositives, disques, bandes, microfilm, microcarte, microfiche.
- les documents abstraits (l'information est codée) : carte perforée, bande perforée, bande magnétique, disque magnétique, tambour magnétique, feuillets magnétiques.
- les documents divers : stencil, matrice, cliché, objets, maquettes, échantillon, etc...

Un document pour remplir sa fonction doit répondre à certains critères :

- l'authenticité qui doit être la distance la plus courte entre l'évènement et sa représentation. C'est pourquoi le document original parle beaucoup plus à la sensibilité.
- être contemporain de l'évènement dont il témoigne.
- intégral et objectif.

Pour atteindre cette dimension, plusieurs facteurs sont pris en considération : c'est par exemple

- . le mode de représentation du document (langue, notation, ...)
- . la technique de production ou de reproduction
- . la situation dans le temps (instantanée ou continu)
- . la liaison avec la nature de l'information contenue
- . le niveau d'accès à l'information

L'accès est direct lorsque le document est primaire, indirect lorsqu'il s'agit d'un document secondaire.

ROLE DU RESADOC

Collecter les documents récents (à partir du 1.1.1975 par exemple) provenant des sources intérieures ou extérieures aux pays membres du CILSS. Ces documents comprennent :

- des ouvrages,
- des articles de périodiques,
- des documents non publiés ou semi-publiés, tels que les rapports de recherches, les thèses, les préprints, les communications de congrès ou séminaires, etc...

LES SOURCES DU RESADOC

Les documents sont ensuite sélectionnés en fonction de la qualité et de la pertinence de l'information contenue.

B.2.(2) - Le traitement des informations.

Le traitement de l'information documentaire est un ensemble d'opérations visant à la "mise en forme" des documents collectés. Base des systèmes documentaires, le traitement de l'information comprend deux phases principales : l'analyse et la recherche documentaires.

L'ANALYSE

Un document, quel qu'il soit, ne peut être enregistré dans un système documentaire sous sa forme primaire en raison de sa longueur, de sa présentation, de sa complexité. Il doit être transformé afin que les opérations de mise en mémoire et de recherche puissent être effectuées et que le repérage et la consultation puissent être facilités.

Le RESADOC applique la méthodologie documentaire automatisée mise au point par les centres de documentation automatisés sahéliens (Autorité du Bassin du fleuve Niger, Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal, OMVS, ...). Le vocabulaire RESADOC résulte de la comparaison des langages utilisés par ces différents centres. Mais RESADOC exploite le logiciel MINISIS développé par le CRDI. et dispose d'un mini-ordinateur HP 3000.

LE CATALOGAGE

La description bibliographique se fait à partir des sources intérieures et extérieures traitant du Sahel. La saisie des données se fait par support magnétique (bande, disque). Le centre de traitement RESADOC a à charge :

- la collecte des bordereaux préparés par les divers centres sectoriels ainsi que leur traitement,
- la gestion des programmes informatiques,
- l'édition et la diffusion des produits.

LA DIFFUSION DES PRODUITS + produits du RESADOC

Le RESADOC prépare les produits suivants :

- copies de documents
- listes d'acquisitions
- bulletins bibliographiques, signalétiques, analytiques,

- fiches bibliographiques,
- bandes,
- index.

+ La diffusion des produits

Elle porte sur l'ensemble des produits offerts par le réseau. Les documents peuvent être consultés sur place, être prêtés. Il y a circulation de listes d'acquisitions, de copies de documents, de fiches bibliographiques, en fonction de profils individuels des utilisateurs, possibilité d'interroger sur place : l'aspect particulièrement important concerne la diffusion sélective de l'information (DSI) et la recherche rétrospective, sur demande.

Ainsi donc par ses moyens, ses possibilités, ses performances et ses bénéfices technologiques, le RESADOC s'inscrit dans le courant de l'évolution scientifique et technique mondiale.

2 - CONSIDERATIONS GENERALES SUR LE NIGER :

LE CADRE DU DEVELOPPEMENT

A). Caractéristiques générales

Limité au Nord par les régions sahariennes de l'Algérie et de la Lybie^{Libye}, à l'Est par le Tchad, au Sud par le Nigéria et le Bénin, à l'Ouest par la Haute-Volta et le Mali, le NIGER couvre 1 167 000 km². Etiré entre les 11ème et 23ème degrés de latitude nord et les degrés 0 et 16 de longitude est, le pays s'étend sur 1500 km environ d'est en ouest et 1200 km du nord au sud. L'enclavement reste un des problèmes essentiels du pays ; à l'intérieur les distances sont énormes, à l'extérieur les ports les plus proches sont à plus de 1000 kilomètres.

Pays du Sahel, le Niger est à la charnière entre une zone désertique au nord et une zone tropicale au sud où la pluviosité, supérieure à 750 mm/an fait prospérer les cultures.

Les moyennes annuelles de température sont élevées :

28°9 à Niamey - 28° à Zinder - 27°6 à Agadès.

Les écarts de température sont également importants entre le jour et la nuit d'une part, d'autre part entre la saison "tempérée", de novembre à février ; et la saison la plus sèche, de mars à juin où les maxima dépassent souvent 40° et atteignent chaque année plus de 45° sous l'effet de l'harmattan, soufflant de l'est.

Par contre, les températures ne dépassent guère 30° pendant la saison des pluies de juin à septembre mais l'humidité est forte.

B). Généralités économiques

B.1. - Population.

La population du Niger comprend 5 496 775 habitants (1980) avec un taux de croissance de 27,7%. La densité moyenne est de 4,3 habitants au km² ; très inégale, les plus fortes densités se trouvant dans le sud dans les départements de Dosso-Maradi, 20 habitants / km².

La population urbaine représente plus de 5 % de l'ensemble, répartie dans les six villes les plus importantes :

- Niamey : 295 000 habitants

- Zinder : 60 000 habitants

- Maradi : 45 000 habitants
- Tahoua : 30 000 habitants
- Agadez : 20 000 habitants
- Arlit : 15 000 habitants

Quelques 20 % des habitants sont nomades ou semi-nomades près de 10 000 villages.

Les groupes ethniques :

- groupes sédentaires :
- Hawsa (1 800 000) dans les régions de culture méridionale, limitrophes du Nigéria.
- Zarma-Songhay (650 000) dans la vallée du Niger
- Kanouri (200 000) dans la partie est du pays.

- groupes nomades :
- Peulh (450 000) répartis dans tout le pays)
- Touareg, Bella, Bouzou (350 000) dans l'Afr
- Toubou, au nord.

B.2. - Agriculture, élevage, pêche

B.2. (1) Agriculture

Après la dure sécheresse de 1973-1977, le Niger connaît une meilleure pluviométrie ; l'hivernage 1979 et plus encore celui de 1980 ont été satisfaisants ; la récolte céréalière est excédentaire.

Les terres cultivables, situées sur la bordure méridionale du pays ne représentent que 12 % de la superficie totale. La production agricole est encore essentiellement vivrière ; le problème de l'eau est au centre des préoccupations.

Les cultures vivrières sont constituées principalement par les céréales (mil, sorgho, maïs) et dans une certaine mesure riz. Les cultures industrielles sont représentées par l'arachide, le coton, la canne à sucre auxquels il faut associer le niébé. La société nigérienne de commercialisation de l'arachide (SONARA) créée en 1962 assure la commercialisation de l'arachide. C'est la compagnie française pour le développement des fibres textiles (CFDT), qui est chargée de la culture du coton. La société nigérienne de textiles (SONITEXTIL) assure le tissage du coton.

B.2. (2). L'élevage

Le secteur moderne de l'élevage (le ranching) ne représente encore qu'une faible part de l'élevage et la production est assurée pour l'essentiel par le secteur traditionnel, extensif, tributaire des points d'eau et des pâturages.

Le cheptel se compose de : bovins, ovins, caprins, camelins.

Le cheptel est entièrement reconstitué après les ravages causés par la sécheresse de 1973 qui a fait 60 % de pertes des effectifs pour les bovins - 25 % de pertes pour les ovins - 22,5 % de perte pour les caprins.

B.2. (3). La pêche

Elle est pratiquée dans les eaux du Niger et du lac Tchad.

C). Le secteur industriel

Le secteur industriel compte environ 35 entreprises de dimensions diverses. Mais les espoirs sont surtout fondés sur l'exploitation de l'uranium.

C₁ - Les industries agricoles et alimentaires

C.1. (1). Les huileries

. Siconiger créée en 1942 (c'est la plus ancienne) a une capacité de production de 60 000 tonnes ; elle est installée à Maradi.

. Sepani (société d'exploitation des produits d'arachide du Niger dont l'usine a été mise en service à Magaria en mars 1972, a une capacité de production de 40 000 tonnes.

. SHN (société des huileries du Niger) à Matameye ; 30 000 tonnes de capacité.

A ces usines, s'ajoutent les unités de décorticage de la SONARA à Dosso, Malbaza, Tchadoua ; et les rizeries du Niger.

La société des brasseries et boissons gazeuses du Niger (Braniger), capacité 80 000 hl de bière. La Sotramil (société de transformations du mil) à Zinder ; des pâtes alimentaires, des biscuits, et des farines à base de mil, sont commercialisés à des prix compétitifs.

Egalement les différents projets en cours de réalisation :

- extension des huileries, des brasseries

- une usine de concentrés de tomates à Maradi
- un complexe pour le traitement d'oignons, capacité 9 000 t./an à Galmi.
- des travaux du complexe sucrier à Tillabery commencé en octobre 1979. C'est un complexe de 24 000 t./ an de sucre raffiné, associé à un ranch d'embouche industrielle de 45 000 bovins/an, surface : 2 500 ha irrigués.

C.1. (2). L'industrie textile

L'usine de filature et tissage de Niamey, créée en 1969 et la principale industrie manufacturière, utilise la production locale de coton et approvisionne le marché intérieur. Elle a été reprise par la société nouvelle nigérienne de textile (Sontextil).

C.1. (3). Les industries animales

L'abattoir frigorifique de Niamey mis en service en 1967 a une capacité de 6 000 t/an. Les exportations de viande sont assurées par la société nationale d'exportation des ressources animales (SONERAN) créée en 1968. La Soneran a un champ d'activités ouvert aussi bien sur la production (création et exploitation des ranches) que sur la commercialisation : développement des exportations de viande, notamment en direction de la Côte d'Ivoire et de la Lybie.

Libye

C.1. (4). Les industries de construction

La cimenterie de Malbaza d'une capacité de 35 000 t. est exploitée depuis 1966 pour la société nigérienne de cimenterie (SNC). Une briqueterie à Maradi. Deux fabriques de carreaux en marbre et céramique : CCMN et Corée-Niger. Une briqueterie est en cours de réalisation à Niamey par la société nigérienne de céramique (Soniceram)

C.2. - Les industries diverses

La société des produits chimiques du Niger s'est bien implantée sur le marché intérieur des savons et détergents.

- Niger peinture
- société des gaz industriels (Air Liquide)
- société nigérienne pour la production d'alumettes (SonipaL)
- Société Bata du Niger, date de fonctionnement : octobre 1978, capa-

cité 5 000 paires de chaussures / jour

- usine Wonder-Niger (1980) a une capacité de 24 millions de piles / an.

C.3. Les mines

La production minière concerne l'uranium, la cassitérite et le charbon.

Le Niger fonde de grands espoirs sur l'exploitation de l'uranium qui, depuis 1973, vient au premier rang des exportations. 5ème producteur mondial d'uranium, le Niger pourrait en être le premier exportateur.

Seconde ressource minière, la cassitérite (38 % d'étain) est exploitée par la société minière du Niger dans trois centres : El Mechi, Tarrouadji et Timia.

Le charbon a été mis en évidence vers 1970. En octobre 1975 était créée la société nigérienne de charbon (sonichar) chargée d'extraire et de transformer les réserves, estimées à 6 millions de tonnes. Un gisement de pétrole a été découvert en 1975 au nord du lac Tchad par la société américaine Texaco. Les phosphates ont été mis en évidence en 1975 dans la région du W, avec des réserves prouvées de 500 millions de tonnes.

Il faut noter que sur le plan minier, les 9/10e du territoire n'ont pas encore été prospectés.

C.4. L'énergie

La société nigérienne d'électricité (Nigelec) groupe 19 centrales thermiques, dont deux à Niamey (Niamey I et Niamey II). La ligne d'importation d'énergie à haute tension de 132 Kw à partir du barrage de Kaindji au Nigéria a été mise en service en octobre 1976.

Le barrage de Kandadji, sur le fleuve Niger en amont de Tillabery est d'un intérêt considérable tant pour la production d'électricité que pour les aménagements hydro-agricoles.

L'office nigérien de l'énergie solaire (Onersol) créé en 1965, fabrique depuis 1975 des capteurs solaires, des chauffe-eau et des distillateurs.

"Le Niger, grâce à son uranium, son charbon et ce capital inépuisable que constitue le soleil, entend forger rapidement son indé-

pendance énergétique, tout en restant très prudent et en conservant la maîtrise de l'exploitation de ses ressources naturelles".

D). L'organisation administrative et sociale

D.1. Organisation administrative

Le Niger est divisé en 7 départements subdivisés en 35 arrondissements et 150 communes. Les départements portent le nom de leur chef-lieu :

- . Niamey
- . Dosso
- . Tahoua
- . Maradi
- . Zinder
- . Diffa
- . Agadez

Les départements, les communes, les arrondissements sont érigés en collectivités territoriales dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière. En plus de Niamey (capitale), Zinder et Maradi, les villes de Dosso et d'Agadez ont été érigées en communes (voir annexe carte administrative).

D.2. Organisation sociale

L'Education : l'enseignement primaire, secondaire - l'enseignement supérieur avec l'Université, de Niamey qui comprend les sciences (MPC), médecine, agronomie, lettres, pédagogie et les sciences économiques et juridiques (octobre 1980).

La Santé : 7 hôpitaux nationaux et centres hospitaliers départementaux - 181 dispensaires et postes médicaux - 41 maternités - des écoles de sciences de la santé et de formation de personnel para-médical - une organisation médicale mobile et d'éducation sanitaire (OMNES)

L'Organisation syndicale comprenant : 31 syndicats ouvriers autonomes groupés au sein d'une centrale syndicale unique : l'Union des syndicats des travailleurs nigériens.

L'Office du Tourisme, la radio-diffusion-télévision du Niger et la presse dont nous reparlerons.

3 - LE SYSTEME NIGERIEEN D'INFORMATION

A). L'information, moyen de communication

- Définition et éléments de la communication. Tout groupe social ayant des objectifs à réaliser, se trouve face à deux problèmes à résoudre :

- . s'organiser de manière que les informations efficaces soient collectées et distribuées entre les personnes qui auront à les traiter.
- . prendre des décisions, c'est-à-dire procéder à un regroupement des informations, effectuer un choix entre diverses hypothèses d'action et transmettre ce choix aux membres du groupe social qui ont pour rôle de le faire passer au niveau opératoire.

L'organisation de la circulation des informations et des décisions, l'ensemble des processus d'influence visant la réalisation des objectifs par le groupe social, sont des communications. La notion de communication est d'essence intuitive. Une première approximation de la notion de communication conduit en effet à définir comme communication tout échange de messages. Une telle définition, sans être fautive, ne rend pas compte de l'essentiel de la communication : le but poursuivi par l'émetteur du message pour modifier le comportement du récepteur.

On retrouve ici la définition d'un auteur (Hovland) pour qui la communication est "le processus par lequel un émetteur transmet des stimuli (surtout verbaux) à un récepteur pour modifier son comportement". Toutefois, une telle conception est encore trop restrictive. La définition donnée par Henriquez (dans son ouvrage "Les Techniques modernes de gestion des entreprises") semble plus complète : "La communication est le processus par lequel une source d'informations "A" tend à agir sur le récepteur d'informations "B" de manière à provoquer chez celui-ci l'apparition d'actes ou de sentiments permettant une régulation des activités de "B" ou du groupe auquel appartiennent "A" et "B".

Cette définition amène un certain nombre de réflexions :

- La communication nécessite au moins deux personnes : un émetteur qui agit sur un récepteur en transmettant une information.

Si vous êtes seul, sur une île déserte, vous ne communiquerez avec personne ... c'est une évidence ... mais également si vous vous murez dans votre mutisme ou si vous ne savez pas exprimer vos idées d'une façon intelligible à autrui.

- L'émetteur tend à provoquer chez le récepteur des réactions. L'information est transmise intentionnellement dans ce but, sinon c'est un vain bavardage ; on parle pour ne rien dire.

- Les réactions du récepteur permettent une régulation de son activité. Cette régulation est un contrôle qui sera l'occasion pour l'émetteur d'ajuster son action en fonction du but qu'il se propose et de la manière dont il sera compris par le récepteur.

D'autre part, la communication est un processus, c'est-à-dire un ensemble d'opérations qui s'enchaînent les unes aux autres et qui permettent l'acheminement du message.

L'objectif à atteindre : avant d'élaborer et de construire son message, l'émetteur doit avoir une idée claire du but qu'il se propose d'atteindre. Le message sera différent selon le but et selon les récepteurs visés : information ascendante ou descendante, communication en vue d'une prise de décision, message émotionnel, etc...

La précision des objectifs poursuivis est importante pour l'émetteur car elle permet de donner au message sa signification réelle. De ce fait, l'interprétation sera facilitée pour le récepteur et les erreurs de compréhension seront réduites au minimum, sinon à zéro.

Toutefois, l'objectif perçu par le récepteur peut être différent de l'objectif réel de l'émetteur. D'où l'utilité du dialogue, d'une discussion entre les interlocuteurs afin de diminuer le degré d'incertitude et d'ambiguïté sur les buts réellement perçus.

L'information à transmettre : le but étant clairement défini, l'émetteur recherche la forme et le moyen les plus adéquats de l'information à transmettre. Il procède donc au choix de celle qu'il va livrer en totalité ou en partie. L'information sera ordonnée en fonction de l'objectif poursuivi et sera affectée d'un certain nombre de facteurs tels que les attitudes respectives de l'émetteur et du récepteur, la position hiérarchique des interlocuteurs. L'information doit répondre à un certain nombre de critères :

- elle doit être claire
- elle doit être pertinente
- elle doit être cohérente et intelligible
- elle doit être complète
- elle doit éveiller l'intérêt du récepteur.

Le filtrage. Lorsqu'il a élaboré son information, l'émetteur choisit ce qu'il va laisser passer. Les restrictions éventuelles apportées aux messages dépendent du type de relations qui existent entre l'émetteur et le récepteur, du système de règles qui régit le groupe social dont ils font partie.

Le filtrage peut conduire à une distorsion au niveau de l'exactitude de l'information transmise. Cette inexactitude peut provenir d'une erreur de l'émetteur qui a mal compris les informations, ou bien d'une volonté délibérée de donner des informations tronquées ou altérées.

L'univers des règles. La communication se déroule dans un groupe social dont le fonctionnement est conditionné par des coutumes, des modèles qui constituent ce qu'on peut appeler "l'univers des règles".

Les communications sont soumises à des normes de groupe qui régissent ce qu'il est possible de dire ou de faire, ou à l'inverse ce qu'il faut éviter.

Dans la vie professionnelle, par exemple, dans chaque entreprise, les règles écrites ou tacites, nées d'habitudes, ont une influence sur le style des relations : telle communication écrite doit être rédigée d'une certaine manière, parfois exprimer des sentiments authentiques mais non-conformistes vis-à-vis des supérieurs est diffi-

cile ; d'autres fois, des décisions inopérantes peuvent ou ne peuvent pas être discutées. Certaines informations importantes qui ne peuvent s'exprimer formellement s'exprimeront, dans certains cas, par la voie des rumeurs, etc...

Position hiérarchique des interlocuteurs : Il est évident que la communication sera différente selon que l'émetteur est un supérieur, un alter-ego ou un subordonné du récepteur.

D'autre part une distinction s'impose entre la position hiérarchique réelle et la position hiérarchique perçue. Si les interlocuteurs ont des rapports amicaux, ces rapports influent sur la position hiérarchique dans le sens d'une moins grande dépendance de l'un par rapport à l'autre. Par contre, si la position hiérarchique réelle et la position hiérarchique perçue coïncident, le lieu de dépendance est particulièrement fort et peut créer parfois une barrière à la communication.

- Les moyens de transmission des messages et l'efficacité de la communication

Le codage : il consiste à mettre en forme le message, à lui faire subir un traitement sémantique. Le code employé varie suivant les individus et suivant le milieu professionnel ou social. Chaque groupe professionnel, dans le monde moderne de plus en plus "technicisé", tend à avoir son propre "jargon", vocabulaire et langage.

De même, chaque individu a sa manière de s'exprimer, emploie des tournures de phrases qui lui sont particulières, utilise un ton particulier, au demeurant pas toujours bien adapté.

En face, le récepteur déchiffre le message qu'il a reçu suivant son propre code ; il peut y avoir risque de perturbations, de mauvaise compréhension, lorsque le récepteur et l'émetteur appartiennent à des groupes par trop différents. Il est donc nécessaire de toujours bien ajuster la communication en fonction des codes admis par le récepteur ; et l'effort d'ajustement doit être le fait de l'émetteur.

Moyens techniques de communication : l'émetteur doit se préoccuper de rechercher quel support il va utiliser pour sa communication :

- entretien avec le récepteur
- réunion (de travail, d'information, de discussion...)
- téléphone
- note de service, rapport, circulaire, etc...

Le choix du support technique dépend :

- du type de structure de l'entreprise
- de l'univers des règles (certains modes de communication sont plus habituels dans tel ou tel groupe social, en fonction de ses règles propres et de ses habitudes).
- des objectifs poursuivis et des sujets traités.

Les attitudes : la communication dépend, dans une certaine mesure de la présentation que nous nous faisons d'autrui en général et de notre récepteur en particulier ; également de notre propension à communiquer et de notre désir de communiquer à telle ou telle personne, ou à tel ou tel groupe, en particulier.

Le canal de communication : la communication peut être également perturbée au niveau de l'utilisation des canaux de transmission. Avant d'utiliser tel ou tel canal (ou support) de communication, il est nécessaire de le bien connaître et de savoir qui va recevoir l'information. Lorsque nous émettons un message (en dehors de la conversation directe avec un interlocuteur bien connu), il va transiter par un certain nombre d'échelons intermédiaires qui constituent par exemple les différents niveaux hiérarchiques d'une entreprise.

La réception de la communication : Elle est fonction des mêmes éléments que l'émission : codage, attitudes, univers des règles, cadre de référence, position hiérarchique, filtrage, objectif poursuivi.

Le récepteur filtre la communication et la traduit dans son propre code. Il lui donne une signification en concordance avec sa perception, l'idée, l'image, l'opinion, qu'il se fait de l'émetteur, etc... L'ajustement de l'action entreprise par le récepteur (quand action il y a), ou bien la mise en mouvement, l'intérêt éveillé...

avec le but poursuivi par l'émetteur se fera, s'il y a effort d'homogénéisation de la part des interlocuteurs.

L'efficacité de la communication : une communication est efficace si le récepteur agit dans le sens voulu par l'émetteur, c'est une évidence. Le déchiffrement du message est facilité lorsque les interlocuteurs font l'effort nécessaire de compréhension mutuelle, lorsqu'ils parlent le même langage et se mettent à la portée l'un de l'autre ; ce qui obligatoirement impose à l'émetteur toutes les manœuvres indispensables pour créer le courant de sympathie, seul capable de disposer le récepteur à écouter.

Il est nécessaire que les objectifs de l'émetteur et du récepteur coïncident. Mais l'efficacité de la communication est fonction de :

- la pertinence
- la clarté
- la cohérence.

Le contrôle de la communication : nous avons vu que lorsque l'émetteur communique une information, c'est en général dans le but de faire agir le récepteur. Il est donc nécessaire, avant que ce dernier passe à l'action, de s'assurer de l'efficacité de la communication. L'émetteur doit contrôler si son message a été perçu correctement et bien compris. La technique employée se nomme "FEED-BACK" (information en retour) pour vérifier :

- la bonne compréhension du récepteur
- la conservation du message
- et pour apporter les corrections nécessaires ou les informations complémentaires.

En conclusion, nous disons que la communication est un phénomène capital de la vie sociale ; et pour bien informer il faut savoir bien communiquer.

B). L'information dans les sociétés modernes

On parle aujourd'hui du nouvel ordre mondial de l'information. "Informer et être informé" devient un droit pour tous.

Tout individu a droit de faire entendre sa voix, et les collectivités et les nations ont aussi droit à faire connaître leurs espoirs, leurs préoccupations et les péripéties de leur lutte pour se forger un avenir meilleur. C'est cela le nouvel ordre mondial de l'information. Cet "ordre nouveau" doit, pour atteindre ses objectifs, se fonder sur des bases démocratiques et établir un système égalitaire dans l'échange de l'information entre les pays en développement et les pays industrialisés. Il faut toutefois souligner le monopole de l'information des pays industrialisés qui ont en même temps une emprise forte sur les moyens d'information et sur les moyens de communication internationaux. Les pays en développement ne doivent pas demeurer de simples consommateurs mais, devenir producteurs et partenaires à part entière dans le domaine de l'information et de la diffusion de cette information. Pour réaliser le nouvel ordre mondial de l'information, une série de mesures politiques, techniques, législatives et professionnelles doivent être prises au niveau des pays évolués et des pays en développement ainsi qu'au niveau des organismes internationaux.

Il convient donc, pour atteindre de tels objectifs, de s'attacher à l'établissement d'excellents rapports entre les hommes, de respecter les lois et les valeurs de civilisation, de servir la cause du rapprochement entre les peuples ; tel est le rôle majeur des mass-media qui, également se doivent de s'assurer de l'authenticité des nouvelles qu'elles diffusent. Une coopération horizontale entre les pays en développement dans le domaine de l'ensemble des moyens de transmission de l'information est nécessaire, de même qu'il est urgent de soumettre le réseau international de communication à un nouvel examen et de renoncer à faire supporter par exemple aux pays économiquement faibles des taxes et des frais supérieurs à ceux imposés aux pays évolués.

Les pays en développement ont pour devoir, de leur côté, de définir une politique d'information aux contours précis qui les unissent en matière d'échanges d'informations à tous les niveaux des mass-media et par le biais de toute organisation compétente. Le premier Ministre tunisien, M. HEDI NOUIRA, qui a exprimé ses idées sur ce point à l'occasion de la 4ème session du Conseil supérieur de l'information du gouvernement tunisien, a souligné cette mainmise des pays développés sur les moyens d'information grâce aux techniques diverses dont l'utilisation des satellites : "Les satellites, déclare M. H. NOUIRA, sont en mesure de recueillir des informations non seulement sur la surface du globe, mais également sur les ressources du sous-sol et les fléaux naturels qui menacent les récoltes agricoles de pays dont les habitants eux-mêmes n'en savent rien. Les pays développés s'assurent de la sorte un monopole d'informations précieuses dont ils tirent profit lors d'éventuelles négociations ou à l'occasion de la conclusion de marchés avec les pays du Tiers-Monde. Ainsi, les pays évolués et riches acquièrent encore davantage de progrès et de richesses tandis que les nations sous-développées voient leur retard s'accroître et leur pauvreté s'accroître". M. NOUIRA mit l'accent sur "le besoin qui se fait sentir d'un organisme indépendant susceptible de fournir des conseils techniques. Tous ces objectifs ne peuvent être atteints que si sont créés des fonds spéciaux au niveau de l'O.N.U. et des organisations internationales spécialisées, qui auront pour objet d'apporter aux pays en développement leur assistance dans tous ces domaines et notamment d'utilisation des satellites".

(SAHEL * - Mercredi 26 décembre 1979, p. 6).

Le nouvel ordre mondial de l'information a pour but de faire disparaître définitivement les séquelles de l'ère coloniale et l'état d'esprit qui divise l'humanité en deux catégories de personnes : les forts et les faibles, les dominants et les dominés. Les premiers ont le droit d'informer et d'être informés, même pour ce qui est des faits les plus futiles. Aux seconds, aucune possibilité

* SAHEL : quotidien nigérien d'information.

n'est offerte de faire connaître leurs difficultés et leurs espérances ; ils n'ont accès qu'aux informations confectionnées à l'intention des autres.

"Informer et être informé" ne devait en aucun cas être le privilège d'une catégorie de personnes, c'est un droit pour tous. Au cours de sa conférence intergouvernementale sur l'information, en novembre 1976, l'UNESCO s'est manifestée dans la nécessité d'une aide que les pays développés peuvent apporter à ceux en voie de développement dans les domaines de l'information et de la communication. Cette conférence avait pour but essentiel d'intensifier et d'encourager le développement des communications visant à fournir aux pays en développement des moyens technologiques pour une circulation libre et un échange plus large et mieux équilibré de l'information ; de réduire les inégalités existant entre pays industrialisés et pays pauvres dans le domaine de l'information sur la base d'une coopération technique et une assistance pratique ; d'instaurer un "nouvel ordre mondial de l'information". Et le rapport de la "Commission MacBride" qui pose l'ensemble des problèmes de l'information vient d'être publié par l'UNESCO aux Nouvelles Editions Africaines, sous le titre "Voix multiples, un seul monde" (376 pages).

- Que veut-on dire par "circulation libre et équilibrée de l'information" ?

- Que signifie réellement l'expression "nouvel ordre mondial de l'information" et quels sont les rapports avec le nouvel ordre économique mondial ?

- Comment assurer le "droit à la communication" avec tout ce qu'il implique en matière d'éthique et de droit ? et donner ainsi une orientation nouvelle à la pensée et à l'action dans ce domaine ?

- Comment assurer et protéger l'objectivité et l'indépendance des organes d'information ?

C'est à toutes ces questions fondamentales que SEAN MAC BRIDE, ancien Ministre des Affaires Etrangères d'Irlande, prix Nobel et prix Lénine de la paix, tente d'apporter des réponses. Le nouvel ordre mondial pour l'information est, selon Mac Bride, une contribution pour la paix mondiale. (Voir annexe : Actualité UNESCO, janvier 1978).

La publication du Rapport Mac Bride est une étape décisive dans la recherche des voies qui permettront une meilleure contribution des moyens de communication au progrès des peuples et à la compréhension mutuelle entre les hommes.

Puissent les responsables et décideurs prendre en considération le contenu de ce rapport et faciliter les solutions préconisées.

C). L'information au Niger

C₁ - La nécessité de l'information

Il n'existait pratiquement pas d'organe de presse au Niger avant l'indépendance. Le besoin d'information ne se faisait pas sentir sur le plan national puisque le Niger n'était qu'un territoire français formant avec la Côte-d'Ivoire, le Dahomey (actuel Bénin), la Guinée, la Haute-Volta, la Mauritanie, le Sénégal et le Soudan (actuel Mali), la Fédération de l'Afrique Occidentale Française (AOF). L'administration coloniale n'avait pas cherché à favoriser la manifestation du besoin d'information qui aurait pu être contre ses intérêts.

Mais depuis l'accession du Niger à la souveraineté nationale (3 août 1960), le pays éprouve de plus en plus le besoin d'information. Certes la population analphabète demeure encore forte : la catégorie sociale des commerçants, artisans, cultivateurs et éleveurs ne lit que très peu, cependant elle écoute la radio.

C₂ - Le rôle de l'information

L'information au Niger, comme partout ailleurs, a pour devoir de sensibiliser, d'informer et de former. Elle apparaît comme

- un moyen de rapprocher les populations à "la totalité simultanée des choses et des êtres"

- un outil au service de l'émancipation nationale faisant partie intégrante du processus de l'éducation et du développement

- un moyen d'animer et de mobiliser les populations aux réalités du pays.

Pour ce faire, l'information doit selon le mot de l'UNESCO "cheminer dans le sens descendant : des autorités politiques vers les citoyens ; des experts en nouvelle technologie vers les foyers individuels".

Elle doit aussi traduire les aspirations de la masse et donc "remonter de la base au sommet".

C₃ - Les moyens de communication de masse

La communication, c'est-à-dire l'information au sens large du terme, apparaît de nos jours comme indispensable au progrès individuel, à l'organisation sociale et à la croissance. Les moyens de communication de masse consacrent une large part à l'éducation extra-scolaire par l'élaboration de :

- . programmes sanitaires portant sur l'hygiène corporelle, les préventions contre les maladies, les soins primaires, la nutrition.
- . programmes agro-pastoraux relatifs aux méthodes culturelles modernes avec emploi des engrais naturels et chimiques, protection de la culture, culture irriguée, conservation des aliments, lutte contre les maladies du bétail, campagne de vaccination.
- . programme de perfectionnement professionnel. C'est là quelques aspects de la mission assignée à la presse nigérienne au delà de son rôle de distraction.

C_{3.1.}Les moyens traditionnels de communication. Il s'agit des moyens existants bien avant l'indépendance. L'on sait que de tout pays l'homme a utilisé des moyens de communiquer avec ses semblables ; pendant des milliers d'années, il a utilisé des formes de communication peut-être primitifs ou archaïques, mais qui correspondaient à ses besoins et à ses possibilités du moment. L'Africain en général et le Nigérien en particulier avait donc ses premiers média.

Ce sont :

- les feux de brousse
- messages tambourinés
- messagers à pieds ou à cheval
- crieurs publics
- les arbres à palabres
- les cérémonies de mariage, de baptême, de décès
- les puits qui fournissent l'eau, symbole de vie
- les places publiques, véritables forums, lieux de débats, centre culturels.
- les marchés
- les griots
- et les enfants qui imitaient "les blancs" en se communiquant au moyen de deux boîtes d'allumettes reliées par un fil de fer ; ils se "téléphonaient".

Ces formes de communication jouent encore, dans notre civilisation de l'oralité, un rôle important.

C 3-2 - Les moyens modernes de communication (apparus avec l'indépendance) :

- la Presse

Après avoir souligné son importance et son rôle dans la société nigérienne, voyons maintenant comment est née la presse au Niger.

La presse écrite : bref aperçu historique :

C'est au lendemain de la seconde guerre mondiale que le besoin de moyen de communication s'est fait sentir avec les débuts de la lutte pour l'indépendance, parce qu'il "fallait porter à la connaissance des militants de la cause nationale les mots d'ordre des partis". Cette prise de conscience fit naître les premiers bulletins de propagande dénonçant les abus de la colonisation et luttant en faveur de l'égalité entre les Africains et le Blanc. La presse était donc au Niger comme partout ailleurs en Afrique coloniale à ses débuts, une presse syndicale.

. Le "Travailleur nigérien" est un organe de la centrale syndicale nigérienne, l'Union Nationale des Travailleurs du Niger (UNTN) qui devient "MA'aikacii" c'est-à-dire "le travailleur" en langue nationale Hawssa.

. "Niger Information", journal d'informations locales, territoire du Niger" vit le jour le 13 mai 1955. Hebdomadaire paraissant chaque vendredi, il coûtait 15 F. CFA. Voici ce que nous dit Harouna Niandou, journaliste, à propos de ce journal :

"Dans le n° 1 un "avis au lecteur" présente le journal comme le successeur des "cahiers nigériens" revue qui n'a pu publier que 5 numéros... Ce journal est vendu au lieu d'être distribué gratuitement, journal facile à lire, moins austère parce qu'illustré avec des photos et des bandes dessinées... Le journal veut travailler dans le même esprit que les cahiers nigériens, c'est-à-dire qu'il met à la disposition des lecteurs de toutes catégories sociales et intellectuelles les informations les plus valables et les plus impartiales... "Niger information" s'efforce d'informer la population du territoire. Les différents mouvements de l'Administration, les mots d'ordre nationaux et les différentes informations contribuant à l'éveil des consciences nationales trouvaient place dans ce journal".

(L'Information et le développement au Niger : thème du séminaire tenu à Tillabery du 26 au 31 mars 1977. Edité par le Secrétariat d'Etat à la Présidence chargé de l'information - p. 60).

. "Labari" c'est-à-dire "la nouvelle" lui, fit son apparition vers les années 60, donc après l'indépendance. Son prix : 25 F. CFA. Rayon d'action : le Niger, l'Afrique, le monde. Siège social : Niamey - BP 368. Tirage : 3 000 exemplaires.

Labari fait suite aux bulletins d'informations politiques Il est bimensuel et a pour ambition "d'informer, d'éduquer et de mobiliser les foules".

C 3-3 - Le démarrage de la presse nigérienne moderne. La presse nigérienne moderne a démarré après l'accession du Niger à la souveraineté nationale avec "Le Temps du Niger" qui date de 1961. Bulletin quotidien d'information, de format 21 x 31 cm, "Le Temps du Niger" illustre chaque jour sa couverture avec des motifs comme par exemple :

- . une vue de potier devant ses canaris avec pour légende "au marché de Niamey, le potier offre ses traditionnels canaris"

- . le visage d'une jeune fille de Tahoua : "près de Tahoua, un reporter a surpris le sourire charmant de cette jeune fille" ;

- . une prise de vue qui vante le mérite de l'Aéroport de Niamey en ces termes : "A cinq heures de Paris, en avion à réaction, un aéroport en pleine expansion, Niamey".

- . les efforts des populations nigériennes dans la recherche de l'eau, indispensable pour leur survie, avec la légende suivante : "Un puits dans l'Azawak : les pasteurs peulh arrachent l'eau aux entrailles de la terre aride" ;

- . et un groupe de jeunes nigériens, cette jeunesse que le journal qualifie d'"espoir concret du Niger ; une jeunesse nombreuse et pleine de vie".

Le "Temps du Niger" devient "Le Sahel" à partir du 29 avril 1974 sous l'impulsion du Conseil Militaire Suprême. "Le Sahel veut être à la fois un symbole et un message. Symbole d'abord, de la lutte pour la vie dans cette bordure sud du Sahara où nature n'est pas toujours clémente ; mais aussi un message de quatre millions et demi d'hommes et de femmes, courageux et dignes, de quatre millions et demi de nigériennes et de nigériens fiers et décidés à faire de cette terre hospitalière mais rude, une oasis verdoyante où il fait bon vivre. Le Sahel veut aider mieux que n'a su le faire son prédécesseur à la transformation des mentalités et des attitudes. Il veut animer notre essor économique et l'évolution de notre peuple. Le Sahel s'impose en tant qu'instrument de promotion sociale de développement économique, en s'opposant aux habitudes désuètes, aux pratiques archaïques et inopérantes". (L'Information et le développement au Niger - p. 65).

Parallèlement au "Sahel", l'hebdomadaire de la presse écrite nigérienne, le "SAHEL HEBDO" prend en compte l'essentiel de l'activité économique et de la politique nationale de la semaine.

. "Nigerama", nouvelle appellation de la revue Niger depuis 1973 est une revue consacrée presque essentiellement à la poésie et la littérature nigérienne ; c'est "une revue dont la mission est d'enseigner le Niger aux Nigériens, eux-mêmes et aux non-Nigériens". Sa devise est "Faire comprendre, connaître et aimer notre pays". Elle publie des études approfondies sur les différentes régions du Niger, les différents aspects de la vie culturelle ; sur le cinéma nigérien, la femme nigérienne, le tourisme, la jeunesse nigérienne... les traditions, les coutumes, l'industrie du Niger.

. "Gangaa" dont le titre signifie tambour ou tam-tam représente en somme le crieur public qui clame partout son information, est le principal journal du service de l'Alphabétisation et de l'Education des masses. Il naquit en 1965 sous le nom de "Courrier d'Alphabétisation" et était publié alors en trois éditions : la 1ère édition en langue Hawsa et Parma, la seconde en Kanuri et en Tamacheq, le 3ème en français intitulée "Alpha Niger".

Cette dernière s'adressait aux ouvriers et aux adultes des centres urbains. L'objectif étant de vulgariser le savoir et de le maintenir au niveau de la masse alphabétisée.

En 1968 ces différentes éditions fusionnent pour donner naissance à "Gangaa" écrit en français, Hawsa et Parma. Gangaa est un journal mensuel édité en 5 000 exemplaires ventilés dans tout le pays. Il faut signaler aussi que le service de l'Alphabétisation édite en plus de "Gangaa" une dizaine de journaux locaux dans la langue de la région ; et que les établissements secondaires publient des bulletins de liaisons et d'information dans lesquels sont insérés des poèmes, des articles éducatifs, des nouvelles, des jeux...

La presse rurale joue un rôle très important dans un pays comme le Niger : les journaux ruraux offrent aux populations villageoises la possibilité de s'informer dans leurs langues de ce qui se passe chez elles et ailleurs dans le monde.

Presse rurale, Animation, Formation permanente. Nous croyons sur ce point plus utile de reporter le lecteur en annexe : Communications de :

. M. SALISSON MADUGOU, directeur de l'Alphabétisation et de la formation permanente - Information, Alphabétisation et formation permanente.

. M. ISSAKA DOULAYE, directeur de l'Animation au développement, Ministère du plan - L'information et l'animation au développement.

(Séminaire de Tillabéry : 26-31 mars 1977 sur l'information et le développement au Niger ; Editions du Secrétariat d'Etat à la Présidence chargé de l'information).

- Le service de la presse filmée : apporte également sa contribution dans la diffusion de l'information par le déplacement de cinébus à travers le territoire national.

- La Radiodiffusion nationale : diffuse sur les antennes de la "Voix du Sahel" 110 heures de programmes radio (peut-être plus), hebdomadaires en neuf langues ; 70 % de ces programmes sont diffusés en langues nationales.

- Télé-Sahel : organisme nigérien de télévision, diffuse environ 15 heures de programme par semaine en trois langues : français, Hawsa, Parma.

- Signalons les techniques audio-visuelles : comme moyen moderne d'éducation ; et sur ce point la télévision scolaire au Niger est en expansion.

Ces média reposent sur le plan national, sur une représentation départementale par la création de services départementaux de l'information.

Au niveau des arrondissements et des Postes Administratifs les organes d'information disposent en général de correspondants.

L'action de l'Association des Radio-clubs du Niger mérite d'être soulignée. Les radio-clubs élaborent des émissions destinées à des centres d'écoute où sont organisés des débats. Ces débats sont à leur tour enregistrés et expédiés au siège pour traitement et exploitation. Ce système de "fee back" donne lieu à de fructueux échanges d'idées, à présenter d'intéressantes données, à faire passer des messages des plus importants.

Le rôle du CELHTO.

Le Centre d'Etudes Linguistique et Historique par Tradition Orale (CELHTO) qui a son siège social à Niamey groupe 18 Etats membres : Bénin, Cameroun, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Leone, Tchad, Togo.

Il a pour objectif de :

- rassembler et diffuser la documentation sur l'histoire, les langues et les cultures africaines,
- publier des documents écrits et des films sur l'histoire et les cultures, ainsi que les ouvrages pédagogiques nécessaires à la promotion des langues africaines. (Cf. Annexe relative à l'historique, les objectifs, l'administration et les activités du CELHTO).

4 - LE RESEAU NIGERIEEN D'INFORMATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

A). Justification du réseau

Le Gouvernement du Niger, conscient de l'importance de l'information scientifique et technique, base de toute action et de toute recherche, doit prévoir la mise en place d'un Réseau Nigérien de Documentation Scientifique et Technique (RENIDOC).

Il est urgent que les données existant sur le Niger soient rassemblées, triées et traitées pour être mises rapidement à la disposition des décideurs, planificateurs, chercheurs responsables du développement du pays.

Il est important que les techniciens nationaux et ceux oeuvrant au Niger pour le développement économique puissent avoir accès à l'information scientifique et technique internationale.

B). Objectifs du réseau

RENIDOC doit être considéré comme une source d'information au service du développement du Niger ; de ce fait il intervient dans presque toutes les activités qui participent au développement national.

RENIDOC vise à couvrir les besoins nationaux en documentation et information :

- réaliser un recensement le plus complet possible des documents publiés ou non (études, recherches, ...) concernant le Niger, rechercher et rassembler les documents ne s'y trouvant plus.
- assurer la collecte, l'analyse, le traitement et la conservation des documents rétrospectifs et courants concernant le Niger dans les domaines scientifiques et techniques et en assurer la diffusion, mettre également à la disposition des utilisateurs toutes les informations étrangères dont ils ont besoin pour la recherche et le développement.
- assurer une bonne coordination des organismes documentaires nationaux.

Structure de regroupement fonctionnel des organismes documentaires nationaux, RENIDOC établira les bases d'une coopération internationale ; antenne du RESADOC, il sera son correspondant privilégié.

C). Domaine à couvrir

Le domaine à couvrir correspond au programme national de développement. Compte tenu de l'ampleur de ce programme incluant l'ensemble des sciences et des techniques intervenant dans le développement, cela correspond à tenir compte des priorités dégagées par les plans nationaux de développement.

Le plan quinquennal 1979-1983 a adopté dans ses grandes lignes le 29 décembre et rendu public le 6 février 1980 se présente ainsi :

- développement rural
- mines, énergie, industrie
- ressources humaines
- communications
- infrastructures administratives (services)
- commerce, urbanisme, tourisme

Les deux principaux objectifs que le plan se propose d'atteindre sont l'auto-suffisance alimentaire, condition de tout progrès décisif, et le désenclavement du pays.

D). Les structures documentaires au Niger

Administration - Recherche

Archives nationales

Ministère du plan - centre de traitement informatique

Instituts nigérien de recherche et animation pédagogique (INDRAP)

Ministère du Développement rural (MDR)

Ministère du commerce

Ministère des mines et de l'industrie

Ministère de l'hydraulique

Ministère des travaux publics, des transports et de l'urbanisme
Ministère de la santé publique et des affaires sociales
Direction de la statistique
Institut géographique national (IGN)
Office national des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC)
Office des eaux du sous-sol (OFEDS)
Commission du fleuve Niger (CFN) - Centre de documentation BP 933
Station canne à sucre de Tillabery
Centre d'élevage caprin, Maradi
Station avicole Maradi
Station sahélienne expérimentale de Toukounous
Ferme pilote de Kirkissoye
Institut national de recherche agronomique du Niger - INRAN, centre
de documentation de l'IRAN
Station INRAN Tarna
Station INRAN Kolo
Centre d'études linguistiques et historiques pour la tradition orale
(CELHTO)
Institut de recherche en sciences humaines (IRSH)
Institut de recherche pour l'enseignement des mathématiques
Institut de recherche fruitière
ORSTOM
Office nigérien de l'énergie solaire (ONERSOL)
Agro-Météorologie-Hydrologie (Agrhymet) BP 10.188 NIAMEY (Niger)

Formation

Bibliothèque universitaire
Ecole des sciences (math., physique, chimie)
Ecole des sciences de la santé
Ecole supérieure d'agronomie et d'élevage
Ecole des lettres
Ecole de pédagogie
Ecole des sciences juridiques et économiques (entrée Octobre 1980)
Ecole nationale d'administration (ENA)
Ecole vétérinaire Maradi
Institut pratique de développement rural

Centre de formation aux techniques d'information

Ecole nationale des infirmiers certifiés et spécialisés, Zinder

Ecole nationale de santé publique et des affaires sociales

Ecole africaine de météorologie et de l'aviation civile (EAMAC)

Office des postes et télécommunications (OPT) - Ecole de formation de Niamey

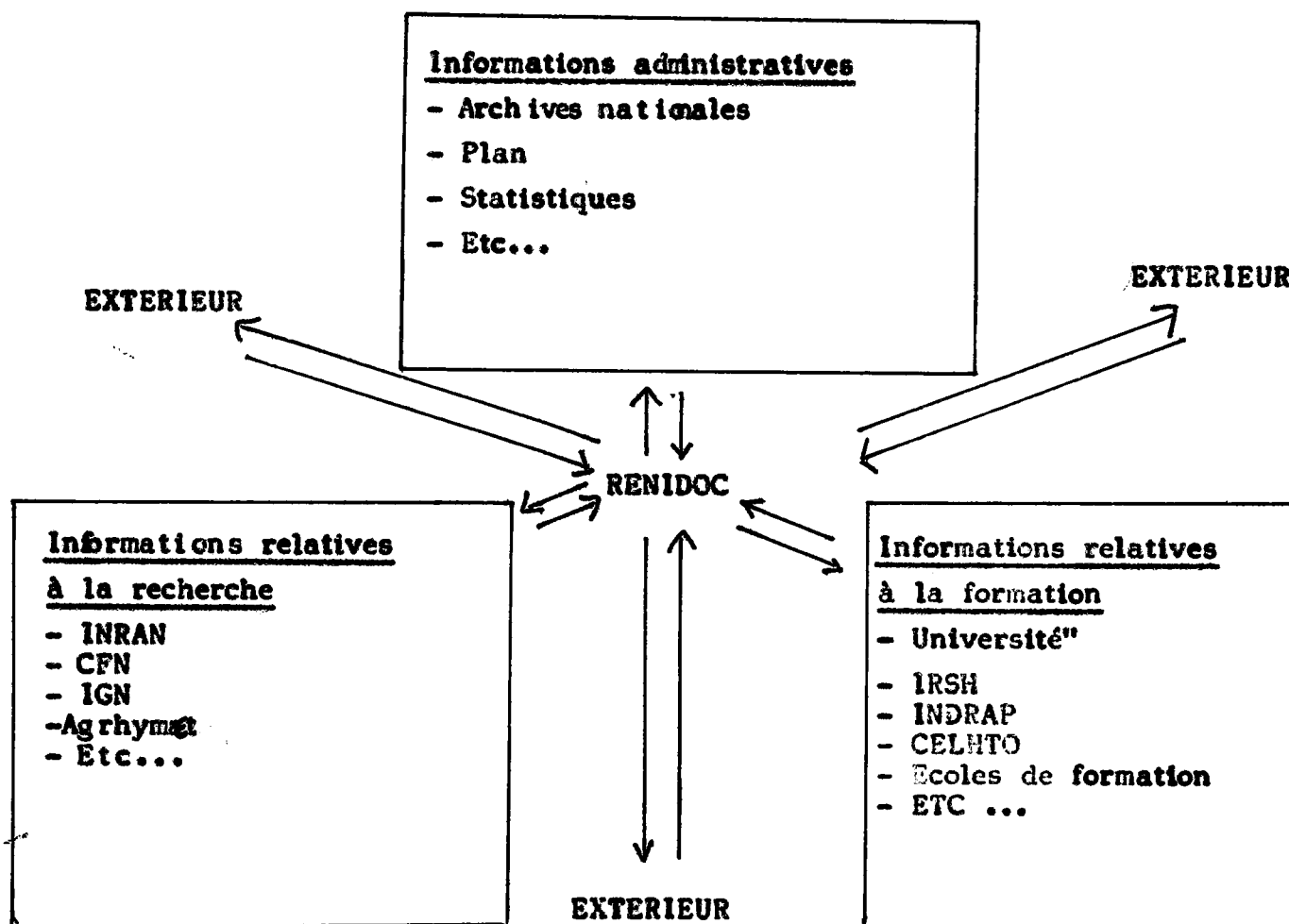
Centre régional de formation en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle

Ecole des assistants et agents techniques de l'élevage

Bibliothèques des centres culturels : franco-nigérien, américain

Il n'existe pas de bibliothèque nationale.

Nous pourrions, à partir de ces structures existantes, tenter de schématiser les fonctions du RENIDOC.



Les fonctions RENIDOC

→ Echanges

E). L'organisation du réseau

E.1. L'organisation de la coordination.

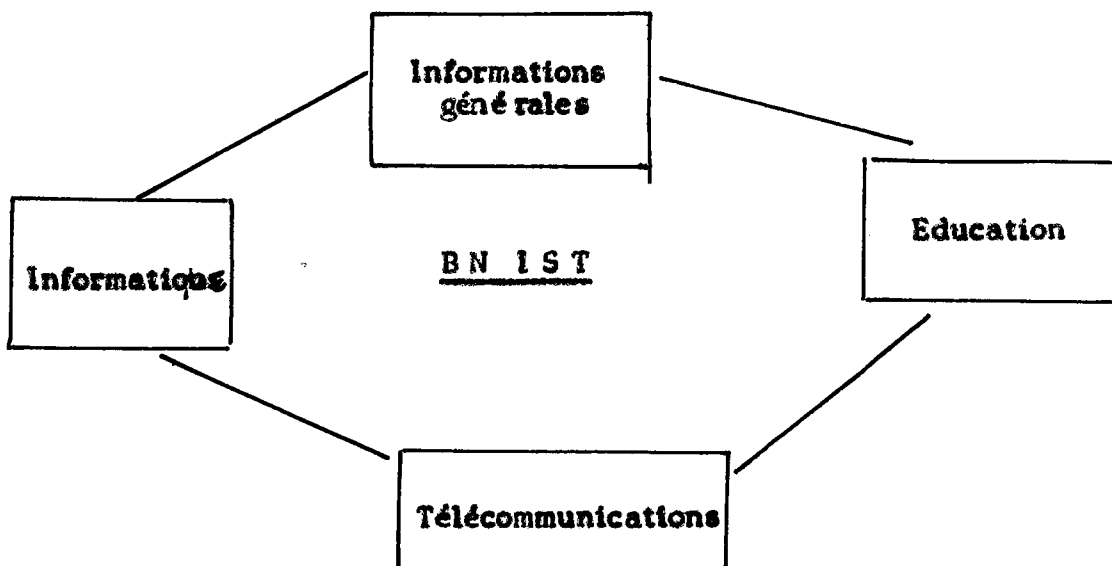
E1.1 Un organe central de décision : Nous préconisons la mise en place d'un Bureau National de l'Information Scientifique et Technique (BNIST) qui pourrait être rattaché, par exemple, au Secrétariat d'Etat à la Présidence ; l'information dans cet ordre pourrait pénétrer tous les domaines de l'activité nationale.

Le BNIST travaillerait en étroite collaboration avec tous les Ministères auprès desquels il a des interlocuteurs. Un tel bureau pourrait développer un programme d'actions qui pourraient tourner autour de 3 grands axes :

1. Coordonner l'action des ministères ; faire en sorte que chacun ne travaille pas de manière isolée.
2. Promouvoir toute action d'intérêt commun,
3. Proposer au Gouvernement une action en matière de publication scientifique.

E1-1-1 Composition du BNIST : Elle est représentée par tous les secteurs intéressés par l'information et la documentation scientifique et technique ; c'est-à-dire :

- l'information générale (mass media, bibliothèques, archives, musée, centres ou services de documentation, imprimerie nationale, ...)
- l'éducation
- les télécommunications
- l'informatique



E1-1.2 Orientations du BNIST : Pour atteindre ses objectifs le BNIST doit orienter ses actions vers deux grandes directions :

. développer l'information pour les professionnels : décideurs, chercheurs, planificateurs. D'où la nécessité de constituer et d'exploiter des fonds, ce qui implique : bases, logiciel, un moyen pour centraliser ces bases, pour faire circuler l'information, la mise en place d'un service de réponse à la demande, des outils de la recherche.

. développer l'information pour le grand public ; faire que l'image de la science et de la technique ne soit pas quelque chose de lointain ; associer le milieu scientifique (universitaires, professeurs, ...) aux activités des associations de jeunesse ou d'éducation populaire.

E1-2 Un organe d'exécution.

E1-2-1 + Son rôle : doit être de veiller à la réalisation d'une circulation optimale de l'information et d'une communication efficiente. Il doit notamment se pencher sur les points suivants :

- l'établissement d'un plan d'action général,
 - l'acquisition des ressources financières nécessaires,
 - la coordination des liaisons entre les centres ou services nationaux d'information
 - l'harmonisation de toutes les décisions prises par le BNIST.
 - l'accroissement de l'efficacité des unités d'information,
 - la coopération avec d'autres organes de planification du pays,
 - l'étude des rapports en provenance des différents centres ou services nationaux d'information,
 - la répartition des activités requises pour atteindre les buts fixés par le BNIST. L'organe d'exécution veillera à la réalisation de la politique nationale en matière d'IST. Pour remplir sa mission l'organe d'exécution doit disposer :
- . de personnel
 - . des moyens d'information
 - . de locaux et équipements.

E_{1-2.2} Le personnel

Le personnel qui fera fonctionner l'organe exécutif du réseau comprendra :

1 directeur, cadre d'IST

1 analyste indexeur

1 responsable du service questions-réponses

1 reprographe

1 secrétaire

personnel du service général (chauffeur, planton, gardien,...)

Le directeur aura pour tâche de :

- collecter les sources bibliographiques nationales,
- rechercher à l'étranger les documents concernant le Niger et en faire la bibliographie,
- faire microficher ou photocopier les documents ne se trouvant pas au Niger mais susceptibles d'intéresser les professionnels de l'information (chercheurs, décideurs, planificateurs),
- centraliser la documentation nationale pour en assurer le traitement et la conservation sur microcopie : les documents originaux seront, s'il y a lieu, rendus à leur administration d'origine,
- microficher les documents,
- coordonner les activités documentaires au niveau national.
- rendre compte périodiquement des activités du réseau au BNIST par la publication d'un bulletin.

Le cadre d'IST doit se tenir informé de l'évolution des sciences et des techniques de l'information par :

- voyages, visites d'études,
- participations aux réunions, conférences sur l'IST,

Il doit aussi disposer des produits comme :

- la revue documentaliste,
- ceux de la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST),
- ceux de l'UNESCO (programme général d'information UNISIST par exemple), etc...

Il lui faut enfin connaître les principales bases et banques de données dans le monde (cf. à ce propos la liste des principales bases et banques de données (1980) dans le monde - Annexe).

L'analyste-indexeur : assiste le directeur dans ses tâches et en particulier :

- diriger les opérations de collecte, de sélection, de traitement, d'indexation des documents,
- effectuer les opérations de mise à jour,
- tenir à jour le langage documentaire,
- établir la liste d'acquisitions.

Le responsable du service Questions-réponses doit :

- animer le service aux utilisateurs,
- assurer la diffusion de l'information
- gérer le catalogue collectif.

Le reprographe doit :

- veiller au bon fonctionnement du matériel et de son entretien,
- organiser les travaux de microfichage, de tirage, et d'impression.

La secrétaire-dactylographe assure la réception, l'expédition et le classement du courrier ; taper les rapports rédigés par le directeur ; taper les listes d'acquisitions et les bulletins signalés ; lancer les commandes de documents ou matériel.

E1-2.3 Le matériel

Matériel de microcopie :

- caméra pour prise de vue microfilm 16 mm (r) et accessoires,
- développement automatique pour film 16 mm,
- lecteur monteur de "jackets" pour réalisation de microfiche,
- développeuse tireuse pour duplication des microfiches,
- caméra pour microfilmage des cartes, plans et accessoires.

Lecteurs de microfilms et microfiches :

- lecteur reproducteur,
- lecteurs de microfiches.

Matériel de reproduction et d'édition :

- électrocopieur (rouleaux de papier, photocopie et offset),
- ronéo et offset de bureau avec accessoires,
- tireuse de plans (ozalid)

Matériel de stockage :

- fichiers pour microfiches, fiches d'analyse documentaire, etc...
- armoires en métal pour bandes magnétiques et films,
- fichiers pour cartes perforées,
- rayonnages métalliques,
- meuble à plans, cartes,
- boîtes de classement documents.

Matériel : accessoires divers :

- Film 16 mm, plaques pour microfiches,
- film diazo pour microfiches, fournitures pour développement photographique,
- papier pour électrocopieur, (normal et offset)
- bandes magnétiques,
- imprimante

Equipement / documentation :

- Ouvrages de référence.

E 2. L'organisation de la formation. Il est nécessaire d'assurer la formation du personnel à tous les niveaux pour permettre l'exécution des tâches nécessaires à la réalisation et au fonctionnement du réseau.

E 2.1 la formation des cadres supérieurs : les cadres supérieurs correspondent à la catégorie A du statut de la fonction publique (niveau licence). Ce sont :

- Conservateurs d'archives,
- conservateurs des bibliothèques,
- directeurs de centres ou services de documentation.

Lieux de formation :

- cours post-universitaire (Grenoble, Lyon (France))
- Ecole supérieure des sciences documentaires de Rabat (Maroc)

Durée de formation : 1 an.

E2-2 La formation des cadres moyens : Ils correspondent à la catégorie B du statut de la fonction publique (niveau baccalauréat). Ce sont

- archivistes,
- bibliothécaires,
- documentalistes.

Lieux de formation :

- Ecole des bibliothécaires, archivistes, documentalistes (EBAD) de Dakar. Cette école forme environ 25 spécialistes par an pour l'ensemble des Etats de l'Ouest Africain. Durée des études : 2 ans.

E2-3 La formation d'agents d'exécution : Ce sont les agents de la catégorie C du statut de la fonction publique. Ce sont :

- aides archivistes,
- aides bibliothécaires,
- aides documentalistes,
- reprographes, photographes.

Il a été préconisé la création d'une école spécialisée au Sahel pour la formation des agents d'exécution. La durée de formation dans cette école pourrait être de 6 à 10 mois ; et son fonctionnement pourrait se faire sous l'égide de l'Institut du Sahel et pourrait recevoir le concours d'organismes qualifiés : Institut panafricain de développement, SEDAGRI, etc... ; l'Ecole assurerait également le recyclage des agents d'exécution.

F). Les utilisateurs de RENIDOC

F₁ - Les utilisateurs

- décideurs, responsables de la décision au niveau des départements ministériels,
- planificateur, économistes et statistiques, au niveau des services du plan, des bureaux d'études nationaux, d'assistance technique,
- chercheurs dans les diverses disciplines scientifiques,
- ingénieurs, techniciens et professionnels oeuvrant dans les sciences appliquées, le domaine de l'industrie, des mines, du transport...
- investisseurs et financiers, oeuvrant dans le domaine du commerce, du crédit...
- professeurs et enseignants d'université, d'écoles de formation, cadres des professions libérales, étudiants, documentalistes...
- agents d'encadrement et de vulgarisation, spécialistes du développement en milieu rural et urbain.

F₂ - Les besoins des utilisateurs

- Ouvrages,
- Articles de périodiques,
- Manuels,
- Fiches techniques,
- Rapports, thèses, études,
- Bibliographies courantes ou signalétiques,
- Bibliographies analytiques ou journaux de résumés (abstracts),
- Microfiches, microfilms,
- Etc...

G). Les sources de RENIDOC

Sources intérieures. Ce sont :

- les archives nationales,
- les fonds documentaires : plans nationaux, rapports de départements ministériels, études, thèses,
- les écrits d'auteurs nationaux, de chercheurs, de techniciens.

Sources extérieures. Elles sont dans leur majorité celles du RESADOC. (cf. Annexe : sources extérieures du RESADOC).

H). Méthodologie de traitement RENIDOC

RENIDOC appliquera la méthodologie de traitement adoptée par RESADOC.

H₁- Analyse et traitement de l'information.

Pour cela, il faut effectuer les opérations suivantes :

- élaboration d'un manuel d'opération comportant, en plus des données de base, les critères scientifiques au pays.
- perforation des données au centre informatique du Ministère du plan et des statistiques.
- adaptation des programmes de traitement informatique en fonction de la configuration de l'ordinateur.
- essai des programmes et démarrage des opérations d'enregistrement des données.
- production du 1er index en vue de sa publication.
- production régulière des autres index.

H₂- Diffusion de l'information aux utilisateurs.

Pour cela, il est nécessaire de :

- organiser un service questions-réponses,
- connaître les objectifs des différentes actions menées par le Gouvernement et les thèmes de recherche devant être recensés suivant la méthodologie instituée par l'Institut du Sahel pour la mise en oeuvre du RESADOC. Ces données permettront d'établir le profil des utilisateurs afin d'assurer une diffusion permanente de l'IST,
- diffuser les index élaborés sur la documentation nigérienne,
- informer régulièrement les utilisateurs quant aux nouvelles publications,
- procurer les documents à la demande.

La réalisation de toutes ces opérations nécessite la mise en oeuvre des moyens de diffusion :

- installer une unité de production afin d'assurer le tirage des différents bulletins, plans, etc... produits par les organismes documentaires.
- mettre en route le matériel de reprographie et en assurer la maintenance.

H3. Le matériel et modèle RENIDOC :

- logiciel MINISIS développé par le CRDI
- outils documentaires : lexique, bordereau,
- matériel de reprographie tenant compte de l'évolution du coût, du problème de maintenance,
- thésaurus.

CONCLUSION

RENIDOC a pour vocation la participation effective à l'effort national de développement par le traitement des données relatives aux pays en priorité par rapport à celles qui peuvent venir de l'extérieur.

RENIDOC participe également au développement régional par son intégration au Réseau Sahélien d'Information et de Documentation RESADOC.

Si l'information régionale est susceptible de se regrouper, il y aura là, la possibilité pour les pays du Sahel de se constituer en entités distinctes et régionales, et d'amorcer les bases d'un "marché commun" de l'information à usage régional. Le contrôle de ce genre d'information les mettra à l'abri de la domination des pays développés. Les informations régionales faciliteraient le travail des documentalistes-chercheurs dans la mesure où elles seraient recueillies "localement" ... traitées "spécifiquement" en vue de résoudre des problèmes régionaux ; car le traitement, en sens général de l'information n'est pas neutre et il semble essentiel que ce genre d'élaboration vienne, le plus possible, des pays concernés : "La maîtrise de ses propres données est importante". Quant aux informations d'ordre général, elles pourraient être regroupées dans les organismes internationaux.

ANNEXES

INSTITUT DU SAHEL

**6ème CONSEIL DES MINISTRE DU CILSS, N'DJAMENA, du 6 au 11
DECEMBRE 1976 (Extrait des résolutions)**

Le 6ème Conseil des Ministres du CILSS réuni en session ordinaire du 6 au 11 décembre 1976 à N'Djamena (Tchad).

Résolution n° 3/ CM/ 6 :

- Considérant la priorité accordée à l'Institut du Sahel,
- Considérant que la réunion de Bamako a défini dans ses grandes lignes l'objet de cet Institut,
- Considérant l'immensité de la tâche que constitue la mise en place définitive de l'Institut et en conséquence la nécessité de faire appel à la coopération internationale,

décide de créer effectivement l'Institut du Sahel :

- de lui donner comme objectifs ceux définis par la réunion des experts nationaux de la recherche, tenue à Bamako en avril 1976. Mais d'autres mesures simples peuvent être mises en oeuvre immédiatement. Elles permettraient d'atténuer très vite la pression des principales contraintes et de valoriser les fonds existants, tout en aidant à l'adoption d'une politique documentaire nationale, jugée indispensable, dans les Etats membres qui n'en possèdent pas encore.
- d'implanter le siège à Bamako ;

Invite la Mauritanie à proposer, dans les meilleurs délais, un responsable chargé d'assurer la direction de cet Institut.

Mandate le secrétariat du CILSS à organiser une réunion élargie aux institutions et aux experts internationaux en vue d'examiner les modalités pratiques permettant le démarrage immédiat de l'Institut.

ANNEXE RELATIVE AU PROJET DE CREATION DU RESADOC.**Résolution n° 4/ CM/ 6 :**

- Considérant que la collecte et la diffusion des résultats de la recherche sont les tâches principales et préliminaires de l'Institut du Sahel,
- Considérant l'existence dans la région de plusieurs centres de documentation scientifique,
- Considérant que la protection des végétaux est un des aspects fondamentaux des objectifs,
- Considérant la nécessité d'entreprendre le plus rapidement possible la collecte des informations complémentaires en vue de la mise sur pied de l'Institut,
- Considérant l'intérêt manifesté par certaines sources de financement pour entreprendre cette collecte des informations.

Invite le responsable de l'Institut à examiner dans les meilleurs délais la possibilité de créer un réseau régional d'information et de documentation scientifique moderne.

Invite le responsable de l'Institut à envisager aussitôt que possible la création d'une cellule de coordination des activités des Etats en matière de lutte contre les ennemis des cultures et des récoltes, et cela en collaboration avec l'OCLALAV, l'OICMA, la CEAO, la FAO, etc...

Invite le secrétaire du CILSS à poursuivre les démarches auprès de ces sources pour achever cette collecte des informations dans les meilleurs délais.

SOURCES EXTERIEURES DU RESADOC

Tableau 4.

N°	Pays	Localisation	Désignation
I — Sources d'information et bases traitant du Sahel (Hors du CILSS)			
1	France	Paris — O.C.D.E.	Club du Sahel — (Macrothesaurus. O.C.D.E.)
2	États-Unis	New York — O.N.U.	Bureau des Nations Unies pour le Sahel — U.N.S.O.
3	Italie	Rome — F.A.O.	Unité spécialisée
4	États-Unis	Washington — U.S.A.I.D.	Sahel Development Program
5	États-Unis	Ann-Arbor — Michigan State University.	Sahel Documentation Center: Sahel Bulletin Bibliographique
6	États-Unis	Riverside — University of California	Moisture Utilization in Semi-Arid Tropics. Centre d'information (base de données)
7	États-Unis	Tucson — University of Arizona	Arid land
II — Sources et bases incluant des informations concernant le Sahel			
A — Organismes internationaux ou régionaux			
1	Autriche	Vienne — A.I.E.A.	Agence internationale de l'énergie atomique — (I.N.I.S.)
2	États-Unis	Washington — B.I.R.D.	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
3	Suisse	Genève — U.N.C.T.A.D./C.C.I.	Centre du commerce international
4	Suisse	Genève — C.E.A.	Commission économique pour l'Afrique
5	Luxembourg	Luxembourg — C.E.E.	Commission économique européenne — (C.I.D. — Service publications)
6	Suisse	Genève — C.N.U.C.E.D.	Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement
7	Italie	Rome — F.A.O.	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (A.G.R.I.S. — Centre de Documentation — C.A.R.I.S.)
8	France	Paris — O.C.D.E.	Organisation de coopération et de développement économique
9	Suisse	Genève — O.I.T.	Bureau international du travail (I.S.I.S. Thésaurus général)
10	Suisse	Genève — O.M.S.	Organisation mondiale de la santé
11	États-Unis	New York — O.N.U.	Organisation des Nations Unies
12	Autriche	Vienne — O.N.U.D.I.	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
13	France	Paris — U.N.E.S.C.O.	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNISIST — SPINES — C.D.S.)
14	États-Unis	New York — P.N.U.D.	Programme des Nations Unies pour le développement industriel
15	Kenya	Nairobi — P.N.U.E.	Programme des Nations Unies pour l'environnement (Base Environnement)
16	États-Unis	Washington — F.M.I.	Fonds monétaire international
17	Liberia	Monrovia — A.D.R.A.O.	Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (C.D./ADRAO)
18	Pays-Bas	La Haye — A.E.C.D.I.S. E.U.S.I.D.I.C.	Association européenne des centres de diffusion de l'information scientifique
19	Centrafrique	Bangui — B.I.S.	Bureau interafricain des sols
20	Royaume-Uni	Farnham Royal — C.A.B.	Commonwealth Agricultural Bureau
21	Australie	Brisbane — C.S.I.R.O.	Commonwealth Scientific and Industrial Research Organization
22	Colombie	Cali — C.I.A.T.	Centro Internacional de Agronomia Tropical
23	Mexique	Mexico D.F. — C.I.M.M.Y.T.	Centro Internacional de Mejoramiento del Maiz y Trigo
24	Inde	Hyderabad — I.C.R.I.S.A.T.	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics

(suite à la page suivante)

(suite)

25	Costa Rica	Turrialba — I.I.C.A./CIDIA	Instituto Interamericano de Ciencias Agronómicas — Centro inter-Americano de Documentación y Información Agrícolas
26	Nigeria	Ibadan — I.I.T.A.	International Institute for Tropical Agriculture
27	Éthiopie	Addis-Abeba — I.L.C.A.	International Livestock Centre for Africa
28	Philippines	Laguna — S.E.A.R.C.A.	South-East Asia Regional Centre for Graduate Students and Research in Agriculture — (AIBA)
29	Philippines	Laguna — I.R.R.I.	International Rice Research Institute
30	Suisse	Genève — I.P.D.	Institut panafricain pour le développement
31	France	Paris — B.C.E.A.O.	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
B/ — Organismes divers			
1	Canada	Ottawa — A.C.D.I.	Agence canadienne pour le développement international
2	France	Paris — B.D.P.A.	Bureau pour le développement de la production agricole
3	France	Paris — B.N.I.S.T.	Bureau national pour l'information scientifique et technique
4	France	Paris — B.R.G.M.	Bureau de recherches géologiques et minières
5	Royaume-Uni	Boston Spa. British library	Lending Library (Photocopies documents originaux)
6	Nigeria	Lagos — C.A.A.	Conseil africain de l'arachide
7	Belgique	Tervuren — C.I.D.A.T.	Centre d'informatique appliquée au développement de l'agriculture tropicale (Bib. SERDAT)
8	Algérie	Alger — C.D.N.	Centre de documentation national
9	Maroc	Rabat — C.N.D.	Centre national de documentation
10	Tunisie	Tunis — C.N.D.	Centre national de documentation
11	Zaire	Kinshasa — C.N.D.	Centre national de documentation
12	Belgique	Bruxelles — C.N.D.S.T.	Centre national de documentation scientifique et technique — Bibliothèque royale Albert I
13	France	Paris — C.N.R.S.	Centre national de la recherche scientifique
14	Canada	Ottawa — C.R.D.I.	Centre de recherches pour le développement international
15	France	Paris — D.E.	Documentation française
16	France	Paris — G.E.R.D.A.T.	Groupement d'études et de recherches pour le développement de l'agronomie tropicale
	"	" G.E.R.D.A.T.—C.E.E.M.A.T.	Centre d'études et d'expérimentation du machinisme agricole tropical
	"	" C.T.F.T.	Centre technique forestier tropical
	"	" I.E.M.V.T.	Institut d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux
	"	" I.F.C.C.	Institut français du café, cacao et autres plantes stimulantes
	"	" I.R.A.T.	Institut de recherches agronomiques tropicales et des cultures vivrières
	"	" I.R.C.A.	Institut de recherche sur le caoutchouc en Afrique
	"	" I.R.C.T.	Institut de recherche du coton et des textiles exotiques
	"	" I.R.F.A.	Institut de recherche sur les fruits et agrumes
	"	" I.R.H.O.	Institut de recherche pour les huiles et oléagineux
17	États-Unis	Gainesville Fla. University	Hume Library — Florida University — I.F.A.S.
18	France	Paris — I.G.N.	Institut géographique national (Cartothèque de France)
19	Côte-D'Ivoire	Abidjan — I.N.A.D.E.S.	Institut africain de développement économique et social
20	France	Paris — I.N.R.A.	Institut national de la recherche agronomique

21	Inde	New Delhi — I.N.S.D.C.	India National Scientific Documentaion Centre
22	Maurice	Reduit — I.D.S	Institut de recherches pour l'Industrie du sucre
23	République Fédérale d'Allemagne	Berlin — I.T.P.	Informationszentrum für Tropischen Pflanzenschutz
24	Royaume-Uni	Tolworth — L.R.D.	Land Resources Division — MOD.
25	États-Unis	Washington	Library of Congress
26	États-Unis	Cambridge — Ma-M.I.T	Massachussets Institute of Technology
27	Royaume-Uni	Londres — M.O.D.	Ministry of Overseas Development
28	Côte-D'Ivoire	Abidjan — M.R.S.	Ministère de la recherche scientifique
29	États-Unis	Beltsville-Mar — N.A.I.	National Agriculture Library
30	Inde	Hyderabad — N.I.C.D.	National Institute for Community Development
31	France	Paris — O.R.S.T.O.M.	Office de la recherche scientifique et technique outre-mer
32	Pays-Bas	Wageningen — P.U.D.O.C.	Centre pour la publication et la documentation
33	Pays-Bas	Amsterdam — R.T.I.	Royal Tropical Institute
34	France	Paris — S.C.E.T.	Société centrale pour l'équipement du territoire
35	France	Paris — S.E.D.A.G.R.I.	Société d'étude pour le développement agricole
36	France	Paris — S.E.D.E.S.	Société d'études pour le développement économique et social
37	République fédérale d'Allemagne	Berlin	Sugar Industry Institute
38	Royaume-Uni	Londres — T.P.I.	Tropical Products Institute
39	États-Unis	Washington — U.S.D.A.	U.S. Department of Agriculture

III — Grandes bases accessibles par réseaux de télécommunication

A — Réseaux d'accès

	Système d'information LOCKHEED (via réseau TYMSHARE)	System Development Corporation (via réseau TYMSHARE)	Space Documentation Service Agence Spaciale Européenne -- ESA-SDS (via lignes téléphoniques reliées à: Frascati (I), Darmstadt (WG), Orpington (UK), Bruxelles (B) (EURONE1)
Bases de données accessibles	ABI-INFORM	INFORM	—
	CA CONDENSATES	CHEMCON	CHEMICAL ABSTRACTS CONDENSATES
	COMPENDEX	COMPENDEX	COMPENDEX
	ERIC	ERIC	—
	INSPEC	INSPEC	INSPEC
	METADIX	—	METADIX
	NAL/CAIN (AGRICOLA)	CAIN (AGRICOLA)	—
	NTIS	NTIS	GRA
	SCISEARCH	SCISEARCH	—

*SOURCE: European user series 2 — INFORMATION ECONOMICS — ASI.LIB-EUSIDIC — 1976 — Gordon PRATT and Susan HARVEY.

(suite à la page suivante)

(fin)

B -- (Exemple) Bases de données accessibles par le réseau ESA-SDS -- (EURONET)*

Nom de la base	Sujet	Année de début de la couverture	Nombre de références (1976)	Accroissement
CHEMICAL ABSTRACTS CONDENSATES COMPENDEX	Littérature mondiale/Chimie Index de références et résumés/ Machinisme et technologie	1969	2 005 000	400 000 p/an
ENVIRONMENT INDEX	Index des sciences de l'environnement	1969	450 000	110 000 p/an
ELECTRONIC COMPONENTS DATA BANK (Banque de données)	ESA. Caractéristiques de composants électroniques, haute fiabilité	1971	48 000	18 000 p/an
GRA/NTIS	Annonce de rapports du gouvernement USA -- (NTIS)		16 000 (composants)	
INSPEC	Physique, Matériel électrique et électronique, Ordinateurs	1970	186 000	60 000 p/an
METADEX	Metals Abstracts Index/Métaux	1971	650 000	140 000 p/an
NASA	Rapports scientifiques et techniques et résumés internationaux /Espace	1969	187 000	30 000 p/an
NUCLEAR SCIENCE ABSTRACTS	Rapports scientifiques et techniques de la Commission de l'énergie atomique américaine, et Sources étrangères	1962	765 000	65 000 p/an
WORLD ALUMINUM ABSTRACTS (AGRIS)	Littérature mondiale sur l'aluminium (Agriculture mondiale)	1968	480 000	60 000 p/an
		1968 (prévue prochainement)	45 000 (125 000)	6 000 p/an —

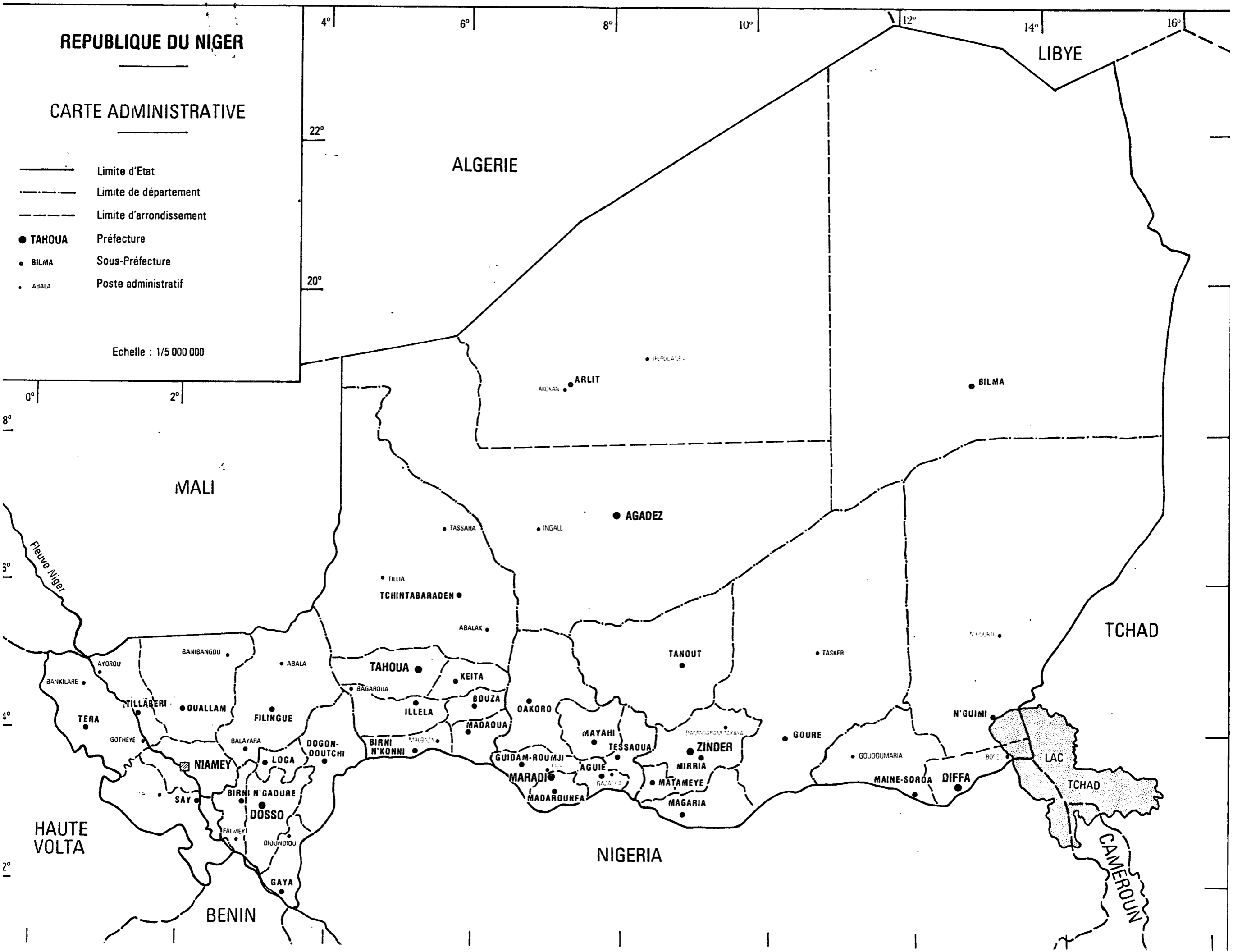
*Selon European User series 2 — ASLIB EUSIDIC — Op. Cit. — s'y référer pour les bases accessibles par LOCKHEED et SDC.

REPUBLIQUE DU NIGER

CARTE ADMINISTRATIVE

- Limite d'Etat
- - - Limite de département
- - - Limite d'arrondissement
- TAHOUA Préfecture
- BILMA Sous-Préfecture
- ABALA Poste administratif

Echelle : 1/5 000 000



actualité unesco

Bulletin publié par
l'Office de l'information
du public
Unesco
7, place de Fontenoy
75700 Paris, France

Un public sans cesse plus nombreux s'intéresse aux activités de l'Unesco. Pour le tenir au courant des initiatives qu'elle prend et des résultats qu'elle obtient dans les différentes régions du monde, il est apparu utile de publier, aussi souvent que possible, ce bulletin spécial "Actualité-Unesco". On y trouvera périodiquement un rapide aperçu des travaux de l'Unesco, au siège comme sur tous les continents.

Condition de la paix : un nouvel ordre mondial pour l'information

S'il y a dissension et tension dans le monde, c'est en grande partie par défaut de communication, a déclaré Sean MacBride, ancien ministre des affaires étrangères d'Irlande, prix Nobel et prix Lénine de la Paix.

S'adressant à la Commission internationale réunie par l'Unesco pour étudier les problèmes de la communication, M. MacBride — qui préside cette commission — a ajouté : "Si nous pouvons aider à ce que la communication s'améliore, nous travaillerons ainsi au relâchement des tensions internationales."

La commission a tenu sa première réunion au siège de l'Unesco, à Paris, du 14 au 16 décembre 1977. Son rôle, comme l'a défini le Directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow, est de rechercher un accord "sur ce que devraient être des échanges d'information à la fois libres et équilibrés entre les hommes," de rechercher aussi "les voies qui permettraient une meilleure contribution des moyens de

communication au progrès des peuples et à la compréhension mutuelle."

Composée de seize personnalités du monde de la politique et de l'information, la Commission a entrepris un examen global des problèmes posés par la communication dans la société contemporaine. Elle doit soumettre un rapport préliminaire à la Conférence générale de l'Unesco, en novembre 1978. Un rapport final donnera lieu à publication au milieu de 1979.



M. Sean MacBride,
prix Nobel et prix Lénine de la paix.

La Commission établit elle-même son plan de travail, définit elle-même ses priorités de recherche. Elle est, comme l'a précisé M. M'Bow lors de la première réunion, un organisme autonome et indépendant. On a certes cherché à ce que sa composition reflète la diversité des cultures et des idéologies ; mais ses membres ont été choisis d'abord en fonction de leurs capacités personnelles : ils ne représentent qu'eux-mêmes.

Ce qui est frappant dans les problèmes de communication, a déclaré le Directeur général de l'Unesco, c'est qu'ils se posent partout. On les voit surgir au niveau international, mais aussi au niveau national et local. Ils concernent aussi bien les pays en développement que les pays industrialisés. Et ce n'est pas là simplement un problème de moyens matériels : C'est aussi un problème socio-culturel. Il s'agit de ce phénomène social qui régit les relations entre les personnes et entre les groupes humains. En fin de compte, il ne faut pas seulement s'occuper de la circulation des nouvelles : il faut poser le problème dans toute sa complexité, en termes généraux et même, si l'on peut dire, cosmiques - dans toutes ses dimensions.

Selon M. MacBride, quatre questions clefs dominent en général la discussion de ces problèmes :

- Que veut-on dire par "circulation libre et équilibrée de l'information" ?
- Que signifie réellement l'expression "nouvel ordre mondial de l'information" et quels sont ses

rapports avec le nouvel ordre économique mondial ?

Comment assurer le "droit à la communication", avec tout ce qu'il implique en matière d'éthique et de droit, et donner ainsi une orientation nouvelle à la pensée et à l'action dans ce domaine ?

Comment assurer et protéger l'objectivité et l'indépendance des organes d'information ?

En cherchant des réponses à ces questions fondamentales, la Commission, a ajouté M. MacBride,

devrait appliquer toute sa détermination à se montrer collectivement aussi ouverte et libérale que possible. Sans se dissimuler la complexité et les difficultés de la tâche, le président de la Commission s'est montré optimiste, pensant qu'une telle entreprise susciterait coopération et bonne volonté chez tous ceux que la communication intéresse.

A l'issue de sa première réunion, la Commission a annoncé qu'un séminaire où se rencontreront les grandes agences de presse des pays industrialisés et celles du Tiers-Monde

- 58 -
se tiendra du 24 au 28 avril 1978 à Stockholm.

Le séminaire sera ouvert également aux représentants de la presse et des autres moyens d'information. La réunion aura pour thème général les "fournisseurs d'information" et leur infrastructure. Divers groupes de travail y examineront des questions plus particulières : évolution technologique en matière de transmission des nouvelles, contenu de l'information, problèmes d'équilibre et d'objectivité, relations entre les agences de presse, la presse et les autres medias.

**PRESSE RURALE, ANIMATION, FORMATION PERMANENTE
AU NIGER**

**INFORMATION - ALPHABETISATION
ET FORMATION PERMANENTE**

par M. SALISSOU MADOU'GOU, directeur de
l'Alphabétisation et de la formation
permanente.

Au lendemain de l'indépendance politique, le Niger était l'un des pays africains les plus défavorisés du régime colonial. Il n'existait presque aucune structure de développement économique et social, aucun moyen de communication digne de ce nom. Il avait le taux de scolarisation le plus bas de l'Afrique. En plus, sa population productive était entièrement analphabète. Face à cette situation dramatique, le gouvernement s'est fixé comme premier objectif, la mise sur pied des structures solides et adéquates de développement économique et social afin d'élever le niveau de vie de la masse et d'assurer à chacun un minimum de vie décente. Pour parvenir à cet objectif, il fallait tout d'abord sensibiliser la masse à cette option économique, l'amener à une pleine prise de conscience de la réalité et exiger sa participation **effective à cette action de développement**. C'est dans cette optique que le service de l'Alphabétisation et de la Formation permanente en même temps que d'autres services d'animation et d'éducation de masse a été créé en 1963.

Objectifs : les objectifs qui lui ont été assignés dans les perspectives décennales 1964/74 sont les suivants :

- enrayer l'Analphabétisme, frein au développement,
- orienter les paysans et les éleveurs vers le progrès et les exigences du développement,
- accueillir les enfants scolarisés et renforcer la scolarisation,
- maintenir et élargir les connaissances grâce à une plateforme d'éducation permanente.

Ceci impliquait :

- une promotion des langues nationales comme moyens déterminants de participation de toute la Communauté à l'action d'Alphabétisation,
- une infrastructure nationale et régionale, des moyens en personnel et financiers suffisants.

Pour parvenir donc à ces objectifs, un premier plan d'extension des centres d'alphabétisation a été mis en place. Il s'agissait d'ouvrir 100 centres d'alphabétisation par an à partir de 1964.

En 1966 le nombre des centres était de 310 comme prévoyait ce plan d'extension. Mais déjà à cette date, le plan s'avérait de plus en plus difficilement réalisable pour les raisons suivantes :

— manque de moyens (pourtant prévus dans les perspectives 1964/1974). En 1965, un nouveau concept de l'Alphabétisation apparut avec l'historique conférence de Téhéran. Cette conférence qui a réuni tous les ministres de l'Education des pays membres de l'UNESCO, a redéfini les objectifs de l'Alphabétisation. *«C'est une action qui lie étroitement l'alphabétisation et la formation. Elle a le mérite de dispenser une formation tant sur le plan intellectuel que socio-culturel ; dynamique du développement, elle doit aboutir à la libération de l'homme».*

Le service de l'Alphabétisation, conscient de ce besoin de formation d'hommes pour qu'ils assument leurs responsabilités, rectifiait le tir en redéfinissant ses objectifs en 1970.

— Sensibiliser par l'Alphabétisation, un noyau d'adultes pour qu'il amène la collectivité villageoise tout entière à prendre conscience des réalités de son milieu, à analyser, puis à maîtriser ses problèmes, à participer volontairement à son propre développement». Pour atteindre ces objectifs, l'Alphabétisation introduit la discussion des thèmes éducatifs visant le changement d'attitudes et la mise en route d'actions concrètes. C'est sur ces discussions que la lecture, l'écriture et le calcul se greffent.

Si quelques expériences ont pu concrètement aboutir à l'objectif visé c'est-à-dire que les adultes sont devenus les ferments du développement (Zinder dans le projet 3 M, Maradi dans le projet de productivité, Tahoua dans le projet de Badaguishiri) nous sommes obligés d'admettre que dans les 15 à 20.000 alphabétisés existant aujourd'hui, beaucoup sont loin de l'être.

A Tillabéry par exemple où il existe 6 à 800 adultes alphabétisés, peu de tâches liées au développement leur sont confiées... Fort heureusement le sous-préfet semble vouloir les utiliser mieux et nous saluons cette initiative.

C'est là un des gros problèmes de l'Alphabétisation. A quoi sert d'alphabétiser, si savoir lire et écrire ne sert à rien... Si l'Administration et les services techniques font fi de ce potentiel intellectuel ? si ces nouveaux alphabétisés ne trouvent rien à lire et n'ont aucune possibilité d'entretenir leur savoir, et de continuer à apprendre.

Chaque année les agents du service se réunissent et font le bilan des activités de l'année écoulée et un des soucis de ces cadres est justement la post-alphabétisation et les possibilités offertes aux néoalphabétisés d'utiliser leur savoir.

En 1976 il y a eu 448 centres auxquels se sont inscrits 10.158 adultes. Les tests de fin d'année bien que partiels, font ressortir 958 alphabétisés auxquels on peut rajouter les alphabétisés des années précédentes ce qui fait 15 à 20.000 adultes alphabétisés.

1° Ce chiffre est encourageant si on veut considérer ces adultes comme des

ferments de développement sur lesquels on peut compter pour appuyer des opérations.

2° Mais ces chiffres peuvent aussi être décourageants si on regarde ce qu'il reste à faire et le temps parcouru pour atteindre ce résultat. L'effort est à multiplier par 200 !

3° Enfin ces chiffres peuvent être considérés comme inutiles et perte d'argent si ces adultes retombent dans l'analphabétisme.

Apprendre à lire et à écrire à un homme ne sert à rien si parallèlement on ne lui donne pas du matériel, des livres, des occasions de lire, le soutien et les structures où il pourra utiliser ce savoir et continuer à l'approfondir...

Oublier ce deuxième volet, c'est le décevoir, le frustrer, le tromper.

Ce souci d'Education Permanente a amené le service de l'Alphabétisation à demander à l'UNESCO en septembre 1974 l'aide d'un consultant pour pouvoir concevoir un programme approprié.

A cette occasion, nous avons sollicité la participation de la plupart des services ici présents et en particulier de l'Information (Presse écrite et parlée), de l'Animation, de la Jeunesse et Sports à l'époque. Compte tenu des difficultés que nous avons rencontrées, nous nous sommes vus contraints, sans attendre la collaboration de ces services, de monter un projet dans l'arrondissement de Tillabéry qui nous servira d'expérience et qui, sans doute, se verra répété au niveau de chaque département.

L'Alphabétisation n'a sa raison d'être que si de tels projets existent en concordance avec le plan triennal, nous avons sollicité la création d'une imprimerie au niveau de chaque département (voir document en annexe).

Avant la création de ces différentes imprimeries, pour fournir du matériel de lecture à nos adultes, nous avons été amenés et ceci depuis 1965 à publier un certain nombre de journaux (ou feuillets comme vous les appelez) au niveau des régions.

Nous avons à maintes reprises sollicité, auprès du directeur de la Presse écrite, l'introduction d'un journal en langues nationales. Nous espérons que le séminaire prendra une décision à ce sujet.

En effet, on ne peut revaloriser la culture nationale avec une langue étrangère. Ceci est vraiment anachronique.

La chaleur d'une culture ne se conserve que si elle est exprimée dans sa langue. Inutile de nous éterniser là-dessus.

A l'image de certains pays africains tels que le Mali et le Togo, etc.. il est nécessaire et même urgent que l'Information puisse penser à la publication des journaux en langues nationales. Les acculturés et les détracteurs, diront toujours, mais dans quelle langue ?

Il suffit d'étudier le journal Gangaa de l'Alphabétisation qui se trouve actuellement dans une forme artisanale.

Le personnel n'est pas difficile à former. On peut demander le concours de l'Université pour la formation des traducteurs et transcripteurs.

Le seul problème, c'est la conviction et le degré de détermination avec lesquels nous abordons ces problèmes.

Gangaa pourrait devenir le journal du monde rural si l'Information, l'Agriculture, l'U.N.C.C et les autres services intéressés accepteraient d'en faire leur affaire... L'Alphabétisation ne tient pas à en faire chasser gardée. Ce qui importe c'est qu'un moyen d'information, de formation et de culture soit mis à la disposition du monde rural. Il sera occasion d'apprendre et motivation pour apprendre.

ANNEXE

PROJET DE POST-ALPHABETISATION BASE SUR LE MATERIEL ECRIT

Il existe actuellement au Niger, «produit» par le service de l'Alphabétisation et Education des adultes, un noyau d'adultes alphabétisés, dans près de 400 villages, à peu près 20.000 adultes alphabétisés en langues nationales (Hawsa, Zarma, Kanuri, Tamasheq, Peul) et qui risquent de retomber dans l'Analphabétisme, si rien n'est tenté pour les aider à maintenir et à perfectionner leurs acquis.

Plus que le retour à l'Analphabétisme, c'est les conséquences néfastes de ce retour qui sont à craindre, particulièrement sur le plan psychologique.

C'est pour cette raison que le service de l'Alphabétisation, faute de structures permettant aux nouveaux alphabètes d'utiliser leurs connaissances, essaie en attendant, de mener de front avec la lutte contre l'Analphabétisme, une politique de post-alphabétisation, basée essentiellement sur le message écrit. C'est pourquoi l'utilisation de la presse rurale comme moyen d'éducation et moyen de dynamisation de la masse paysanne vers son évolution et son plein épanouissement a été préconisée et particulièrement développée dans ce projet.

Mais d'autres moyens sont à l'étude pour appuyer cette presse rurale, noyau central de post-alphabétisation. Il s'agit principalement de bibliothèques rurales, de l'utilisation de moyens audio-visuels singulièrement le Film, la Radio, la Diapositive.

Le document qui suit, expose le projet de presse rurale.

PRESSE ECRITE EN MILIEU RURAL

Le rôle actuel de la presse rurale est essentiellement de fournir un matériel d'information aux centres d'Alphabétisation et de post-alphabétisation, de favoriser l'utilisation et le développement des langues nationales. Actuellement, la publication de journaux et de brochures en langues nationales est l'affaire du seul service de l'Alphabétisation et de l'Education des adultes bien que celui-ci ait depuis longtemps conscience de la nécessité pour la Presse rurale, du passage à un stade supérieur.

SITUATION ACTUELLE

Les journaux ruraux sont diffusés par les inspections départementales et régionales. Au niveau national est publié un mensuel trilingue.

INSPECTIONS	TITRE ET LANGUE	Périodicité	nb Ex
MADAOUA	SAABON RA AYII (Hawsa) «Point de vue nouveau» (Hawsa)	mensuel	200
MARADI	KASAA MAY ALBARKA (Hawsa) «Terre féconde»	bi-mensuel	1.000
ZINDER	MURYAR DAMAGARAM (Hawsa) «La Voix de Damagaram»	bi-mensuel	100
MAGARIA	AMFAANIN KAY (Hawsa) «Utile pour soi»	mensuel	500
AGADEV	ALBISMIRINKU (Hawsa) «Nouvelle» (Tamasheq)	bi-mensuel	250
TCHINTABARADEN	IS LAN DAGN TAMJAQ (tamasheq) «Les nouvelles en Tamasheq»	mensuel	350
TAHOUA	TARMAAMUN AADAR (Hawsa) «les étoiles de l'Ader»	mensuel	100
DOSSO	BORO COYO GATI BORCIN TAREY (Hawsa) «LE TRAVAIL C'EST L'HOMME» La valeur de l'homme est le travail	mensuel	1.000
TILLABERY	JINE KOY YAN (Zarma) «Le progrès»	mensuel	175
DIFFA	MANGAARI KUU YE (Kanuri) «Le mangari d'aujourd'hui»	mensuel	500
NIAMEY	GANGAA (Hawsa) «LE TAM-TAM (Zarma) (Français)		2.500

pour les autres) n'est pas toujours régulière ; néanmoins, un nombre non négligeable se trouve publié et utilisé chaque mois, notamment durant la période d'ouverture des centres.

La mise en place d'un vaste projet d'éducation permanente qui associerait les services de l'Information (Presse parlée et écrite), de l'Animation, de l'Éducation populaire, des Radio-Clubs et de l'Alphabétisation, serait l'occasion de donner à la Presse rurale sa véritable dimension.

Outre les 2 objectifs déjà cités, elle doit devenir aux niveaux national et régional, un outil privilégié d'éducation permanente des ruraux, de développement économique, social et culturel.

Le travail effectif réalisé à Niamey et dans l'ensemble du pays, au niveau de la Presse rurale, doit servir de base à son développement. Il s'agit d'utiliser à bon escient les compétences et moyens techniques existants et de les prolonger pour intégrer la Presse rurale à un vaste projet d'éducation permanente, pour en faire un instrument efficace d'auto-formation.

FAIRE DU VILLAGE LE MOTEUR DE LA PRESSE RURALE

Dans le contexte d'un projet d'éducation permanente, il s'agirait d'associer étroitement le village lui-même à l'élaboration des journaux **en la pensant comme activité éducative.**

Cette activité ne se limiterait pas à la publication périodique d'une ou de quelques pages ronéotées, mais l'on pourrait envisager un vaste travail de création, expression d'une culture populaire vivante, elle-même condition d'un développement global véritable. Dans cette optique, la Presse rurale ne serait plus seulement un instrument d'intervention en milieu rural, le plus souvent extérieur à ce dernier mais bien plutôt un outil puissant, mis à sa disposition pour œuvrer dans le sens de son autopromotion collective. Les villageois se trouveraient de ce fait aux 2 extrémités d'un processus d'information et de conscientisation ; leur travail au niveau du village serait le matériel de base de la presse dont l'objectif serait d'être un outil mis à leur disposition.

Des documents, en langue nationale bien entendu, pourraient être publiés au niveau d'imprimeries équipées d'un matériel adéquat. Celles-ci se chargeraient également de la publication de périodiques au niveau national.

NOTE : L'utilisation des langues (favorisée par un travail parallèle de recherche linguistique) est essentielle pour permettre une participation véritable des ruraux à l'élaboration de journaux et publications et, plus généralement à la maîtrise de ses problèmes. On peut imaginer également un travail de recherche dans le domaine du graphisme (perception de l'image, représentation du monde, etc...).

INTEGRATION DES SERVICES

A ce stade, la Presse rurale ne peut être, nous l'avons dit, l'affaire du seul service de l'Alphabétisation et de l'Éducation des adultes. L'éducation permanente, les efforts dans le sens de l'auto-promotion du monde rural, condition du

techniques et pédagogiques ont pour mission d'informer, de sensibiliser les ruraux, d'assurer la vulgarisation. Le style de collaboration, d'intégration des différents services reste à définir, mais les possibilités techniques et pédagogiques de chacun devront être mises en commun pour servir l'objectif d'éducation permanente.

La Presse rurale concerne en premier chef les services de l'Information (Presse écrite), de l'Animation, de l'Alphabétisation, de l'Éducation populaire et des Radio-Clubs ; il conviendrait de mettre en place une structure souple, tenant compte du travail effectif réalisé et de l'intégration de ces services aux différents niveaux, intégration indispensable pour une action globale homogène.

Note : Les Radio-Clubs pourraient être associés directement à travers par exemple une recherche de vocabulaire ou des travaux similaires.

PROPOSITION D'UNE STRUCTURE A 3 NIVEAUX

NIVEAU I. GROUPE DE VILLAGES

La composition de ces groupes serait déterminée en fonction de l'existence d'un noyau d'adultes alphabétisés, des affinités existantes etc... Un village centre serait choisi (marché par exemple).

— La Presse rurale y serait conçue comme instrument d'éducation permanente.

— Le travail pourrait comporter :

1° l'impression de quelques pages ronéotées (possibilité de construction de la machine par le village lui-même),

2° la recherche et l'élaboration de matériaux (contes, chants, tradition orale, histoire des villages, voire création collective de pièces de théâtre, etc...),

3° la diffusion aux villages membres et au niveau 2. L'équipe villageoise, le noyau moteur de la presse rurale au sein du groupe de village pourrait rassembler :

1 responsable organisation-gestion,

1 groupe de rédaction composé de quelques adultes faisant partie du noyau relais d'éducation permanente,

1 responsable duplication.

L'animateur apporterait son soutien à cette équipe élargie aussi souvent qu'il le faudrait.

NIVEAU II DEPARTEMENT

Le lien entre les groupes de villages pourrait se faire au niveau départemental.

— Le rôle de ce niveau serait d'une part le soutien (pédagogique, etc...).

création.

D'autre part, la réalisation technique de journaux et brochures à partir des matériaux élaborés à la base. Par exemple, reprise d'une sélection d'articles, sorte de synthèse de l'action des groupes dans une optique plus large.

L'organisation pourrait être la suivante :

1° équipe permanente | 1 responsable rédaction
| 1 journaliste
| 1 graphiste
| 1 spécialiste en formation
| techniciens imprimerie.

Tous appelés à assurer la formation au niveau I et étant donc préparés à cette importante tâche.

2° groupe associé périodiquement au travail (Animation, Alphabétisation, services vulgarisation, etc...)

(I) Ces 2 fonctions pourraient éventuellement être assurées par un même agent ayant reçu une formation adéquate et bénéficiant de la formation permanente assurée par le niveau national.

— Dans un premier temps une structure de ce type pourrait être mise en place dans les départements où existent des projets intégrés inter-services.

NIVEAU III NIVEAU NATIONAL

Le niveau national aurait essentiellement un rôle de formation, de recherche, de coordination et de contrôle.

Des liens étroits et permanents existeraient entre cette instance et les autres niveaux, celui des villages étant fondamental.

Une équipe nationale assumerait ces différentes tâches, elle pourrait se composer de :

Equipe permanente | 1 ou 2 journalistes,
| 1 graphiste,
| 1 ou 2 spécialistes en formation,
| 1 linguiste.

Equipe associée occasionnellement | représentants alphabétisation, animation, services vulgarisation, etc.

Une dimension de formateurs serait essentielle pour tous les membres du niveau national.

Salissou MADOUGOU

L'INFORMATION ET L'ANIMATION AU DEVELOPPEMENT

par M. ISSAKA DOULAYE, directeur
de l'Animation au développement, ministère
du Plan

Il nous paraît utile et opportun, avant de procéder à une analyse des rapports entre l'Information et l'Animation au développement, de faire un bref rappel historique des conditions dans lesquelles le service de l'Animation a été créé.

C'est au lendemain de l'indépendance de 1960 que l'Animation fut créée afin de promouvoir la politique de développement fondée essentiellement sur la participation volontaire des populations sur tous les plans : économique, social et culturel.

Plus encore que le contexte économique, la création de l'Animation a été justifiée par un constat : celui du fossé qui séparait alors l'Administration des populations, les communautés villageoises des services techniques qui sont chargés de la conception et de l'exécution des plans, programmes et projets de développement.

Pour ce faire et à l'instar des autres services techniques qui avaient une longue tradition d'intervention, il fallait à l'Animation une méthodologie et des techniques opérationnelles d'approche et ce aussi bien en zone rurale (sédentaire et nomade) qu'en zone urbaine.

Voilà le contexte dans lequel l'Animation a émergé au sein de la direction de la Promotion humaine. A priori rien ne la rapproche du service de l'Information. Cependant comme nous allons le voir, par sa méthodologie d'intervention et ses techniques de travail qui font appel aux divers moyens audio-visuels et par ses objectifs, bien de points communs existent entre l'Animation et l'Information. Toutefois il convient de souligner que le présent exposé ne prétend pas - il s'en faut - faire une étude exhaustive sur la question, mais abordera très brièvement le problème afin de donner place à un débat.

Pour le service de l'Animation au développement, ses rapports avec le service de l'Information se situent à deux niveaux : celui de la finalité et celui des méthodes de travail.

Finalité : A l'instar des différents services techniques qui ont une vocation éducative comme l'Alphabétisation, les Radio-Clubs, l'Information, etc... Le service de l'Animation vise essentiellement à contribuer à la transformation de l'homme nigérien pour en faire un citoyen conscient qui connaît ses droits et ses devoirs, mais surtout pour en faire un agent conscient pour le développement. En d'autres termes, l'Animation apparaît comme une méthode de travail pour les hommes entre eux, une méthode de travail qui a pour objet le **penser systématique et l'agir collectif.**

l'avantage de répondre adéquatement aux exigences de certaines théories du développement éducatif ou du développement socio-économique. L'Animation favorise l'application de certains modèles d'organisation.

Il convient de souligner à cet égard que cette finalité visée par l'Animation est atteinte dans le respect total des personnes sollicitées, que l'Animation obtient ses objectifs sans contrainte. Elle fonde toute son action sur la volonté et l'adhésion libre des populations pour aboutir à toute transformation. En d'autres termes il n'y a pas de transformation sans une prise de conscience par les populations. Pour l'Animation, cette prise de conscience passe par :

1° l'instauration du dialogue entre toutes les couches de la formation sociale et plus particulièrement entre les structures de l'Etat moderne et les populations.

2° l'organisation des populations par la redynamisation des structures traditionnelles, l'introduction et l'implantation des structures nouvelles (coopérative par exemple),

Méthode : Conçue comme méthode d'intervention, l'Animation utilise toutes les formes d'information et de formation pour atteindre ses objectifs. Cependant il faut souligner ce qui nous différencie du service de l'Information. D'une manière générale il n'y a d'information que par des moyens de communication, que par des médias. En effet l'Information ne se conçoit guère sans les mass-médias. Or à l'Animation la priorité est donnée avant tout au **contact**, à la **présence**, au dialogue entre l'**informé** et l'**informateur**. En d'autres termes l'Information n'est pas médiatisée. C'est là une différence fondamentale.

Toutefois dans le cadre de sa vocation éducationnelle, de formation, l'Animation utilise des moyens audio-visuels pour rendre plus opérationnelles sa méthode et ses techniques.

Voyons très brièvement la méthodologie de l'Animation.

1° Sensibilisation

La sensibilisation est la toute première phase dans le processus de l'Animation. Elle vise à faire prendre conscience au groupe ou à la communauté villageoise, des problèmes qui se posent à eux et les incite à rechercher les solutions. C'est une phase d'information où l'informateur et l'informé sont dans une situation de réciprocité.

2° Etude du milieu

L'étude du milieu est une phase pendant laquelle les données de base sont recueillies. La finalité de cette étude est de permettre d'appréhender globalement les problèmes qui se posent à la région, les données de base tant qualitatives que quantitatives font l'objet de discussion, de retransmission : donc constituent un ensemble d'éléments d'information.

3° Stage d'information, de réflexion et de programmation

Ce sont des rencontres d'information, mais surtout de formation qui regroupent paysans et services techniques. Le but visé étant d'aboutir à une orientation à court, moyen et long terme, des actions de développement. Voilà schématiquement exposée la démarche méthodique de l'Animation.

moyen audio-visuel

Sur le plan des moyens de communication, le service de l'Animation fait appel à toute la gamme des media, du geste, de la parole en passant par les techniques modernes. Ainsi l'action d'animer est par excellence l'art de communiquer, d'informer et de former pour l'action.

Les moyens traditionnellement utilisés sont :

- Les assemblées villageoises qui appellent le conseil villageois dans la structure traditionnelle,
- les tableaux noirs, feutres et les figurines,
- les photos et les diapo,
- les magnétophones,
- les films, etc.

Voilà très brièvement exposée l'Animation dans sa dimension information. Nous joignons en annexe la liste des différentes opérations auxquelles l'Animation participe.

A N N E X E

LES ACTIVITES AUXQUELLES L'ANIMATION PARTICIPE.

Le service de l'Animation fonctionne dans le cadre d'une politique de développement fondée essentiellement sur la participation librement consentie par les populations. A ce titre, il concourt par l'information, la sensibilisation, l'organisation et la formation du monde rural, à la réalisation des actions dans les domaines suivants :

Diffusion des thèmes techniques (longicide, engrais, densité de semis etc...) pour accroître la production agricole.

1° Elevage

Dans le domaine de l'Elevage les opérations suivantes ont été entreprises :

1.1 Opération chèvres rouses :

Elle consiste à vulgariser la variété chèvre rouse, plus rentable du point de vue de la production du lait et de la reproduction proprement dite. En outre la peau de la chèvre rouse à une grande valeur commerciale.

1.2. Opération coqs :

Il s'agit de diffuser les coqs de race afin de substituer progressivement les poulets métis à la variété locale.

L'objectif visé est d'aboutir à une amélioration nutritionnelle de la consommation des familles et d'accroître leur revenu.

2° Santé

L'action «matrone» s'est attaché aux problèmes des femmes enceintes et à l'amélioration des conditions d'accouchement.

LA FORMATION DES SECOURISTES ET DES MATRONES

L'objectif essentiel est de mettre à la disposition des populations, les médicaments de première nécessité.

OPERATION «BOUILLIE»

Elle a pour but d'assurer le sevrage progressif des enfants de 6 mois à 2 ans.

OPERATION FLAVOQUINISATION

Elle vise à lutter contre le paludisme afin de réduire le taux de mortalité infantile d'une part et d'accroître la productivité de la population adulte d'autre part.

OPERATION «NUTRITION»

L'objectif visé est l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes vulnérables de la populations, qui sont : les jeunes enfants de 6 mois à 2 ans, les femmes enceintes et allaitantes.

ACTIONS D'HYGIENE

Elle concernent notamment l'Hygiène de l'eau et de la concession. Le but visé ici est de prévoir certaines maladies dues au manque d'hygiène.

Concernant l'Hygiène de l'eau, les actions ont été menées dans les domaines suivants :

- Fabrication de filtres à canaris et de la vulgarisation de filtres à linge dans les arrondissements de Tillabéry et Téra et dans les centres de l'Animation féminine du département de Tahoua. La diffusion du filtre à linge a permis de lutter avec efficacité dans la protection des populations contre les vers de Guinée.

OPERATION «PUITS»

En matière de politique de l'eau à usage domestique, de nombreux puits ont été creusés soit par investissement humain soit par les services compétents.

Dans ce domaine, l'Animation procède à la sensibilisation des populations afin qu'elles observent les règles d'Hygiène (du puisage à la consommation finale de l'eau).

ACTION SUR L'HYGIENE DE LA CONCESSION ET DES PLACES PUBLIQUES

Les animateurs et animatrices de villages ont été sensibilisés pour généraliser les opérations suivantes :

- le creusage des trous à ordures ménagères.
- la construction et le nettoyage de poulaillers et enclos,
- l'entretien des places publiques, les marchés par exemple.

Dans le département de Zinder, la diffusion de ces opérations a été liée aux thèmes de vulgarisation agricole (compost organique pour la fumure des sols) et de soins à apporter au cheptel et à la volaille.

Issaka DOULAYE

ANNEXE RELATIVE AU CELHTO

HISTORIQUE

L'établissement du Centre s'est opéré en trois phases. Originellement, le Centre fut créé à la suite d'un accord entre le Gouvernement du Niger et l'UNESCO. Il fut à cette période, un Centre Régional de Documentation pour la Tradition Orale (CRDTO). Il avait pour tâche, dans le cadre du projet UNESCO d'Histoire générale de l'Afrique, d'assurer la collecte, la préservation et la publication des traditions orales communes aux Etats de l'Afrique occidentale. Il fut chargé à cet effet de l'exécution du Plan régional coordonné de recherche sur la tradition orale, dit "Plan de Ouagadougou" adopté en 1968.

En juin-juillet 1972, une réunion ministérielle eut lieu à Niamey pour adopter un accord relatif à la création d'un Centre Régional de Documentation pour la Tradition Orale. Ce Centre devait desservir les pays suivants : Bénin, Cameroun, Cap Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Haute-Volta, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra-Leone, Tchad et Togo. Neuf des pays mentionnés ci-dessus ont participé à la réunion tandis que les autres envoyèrent des messages de solidarité. Après avoir rappelé les résolutions 3.324 et 3.312 (a) des 13ème et 16ème sessions de la Conférence Générale de l'UNESCO, relatives à l'Histoire Générale de l'Afrique et à la promotion des langues et cultures africaines, les participants, désireux d'encourager la coopération scientifique internationale, ont convenu de créer un Centre de Documentation pour la Tradition Orale à Niamey, Niger.

La 3ème phase s'est réalisée en 1974, quand le Centre fut intégré à l'OUA en application de la résolution n° CM/Res 322 (XXII). Il devint le Centre d'Etudes Linguistique et Historique par Tradition Orale (CELHTO) de l'Organisation de l'Unité Africaine.

OBJECTIFS

La Charte Culturelle de l'Afrique, notamment ses titre I (Buts, objectifs, principes) et III (Priorités, méthodes et moyens) trace le cadre des activités du centre. De même, le Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines comme véhicules de culture et instrument d'éducation permanente en précise les axes principaux. En conséquence, les objectifs du Centre sont les suivants :

A. Elaborer, en consultation avec les Etats membres, un programme régional coordonné d'étude de la tradition orale et de promotion de langues africaines ;

B. Prendre les mesures nécessaires pour assurer l'exécution dudit programme ; à cet effet, le Centre :

- . coordonne les activités des institutions nationales de recherche auxquelles il apporte une aide en ressources financières et en moyens techniques adéquats,
- . facilite la circulation des chercheurs africains,
- . participe à la formation du personnel approprié,
- . organise des colloques, séminaires, stages d'études, etc...
- . centralise les enregistrements sonores et filmés ainsi que les documents élaborés par les institutions nationales.

C. Rassembler et diffuser la documentation sur l'histoire, les langues et les cultures africaines.

D. Publier des documents écrits et des films sur l'histoire et les cultures, ainsi que les ouvrages pédagogiques nécessaires à la promotion des langues africaines ;

E. Coopérer, pour la réalisation des objectifs ci-dessus, avec les institutions nationales, régionales et internationales compétentes, et en particulier avec l'UNESCO pour l'exécution du Plan décennal.

REUNIONS

La convocation de réunions en vue d'informer les Etats membres, de discuter avec des chercheurs engagés dans l'étude de la tradition orale ou de consulter les directeurs des instituts de recherche constitue l'activité principale du Centre. Souvent ces réunions ont lieu sous le patronage de l'UNESCO.

Une réunion des directeurs d'instituts nationaux de recherche a eu lieu du 25 au 30 septembre 1978 à Niamey pour étudier le programme régional. La réunion a permis aussi d'obtenir des informations sur la situation de la recherche en linguistique et en tradition orale dans les Etats membres.

PERSONNEL

Le Centre est dirigé par un Directeur. Le service scientifique comprend actuellement deux divisions placées chacune sous la responsabilité d'un chef de Division : une de linguistique, une d'histoire. Trois chercheurs au moins devraient être prévus par division. Le Centre dispose en outre de quatre transpositeurs pour les langues fulfude, hawsa, songhay et tamajaq.

ADMINISTRATION

Les services administratifs sont assurés par le Directeur et le personnel suivant :

- comptable,
- aide-comptable,
- documentaliste,
- traducteur,
- secrétaire bilingue,
- secrétaire anglais,
- secrétaire du Directeur.

FACILITES

Le Centre offre certaines facilités aux chercheurs. Sa bibliothèque contient toutes les publications du Centre et d'autres livres. Il faut signaler aussi l'existence de machines à photocopier et à ronéotyper. Les chercheurs peuvent aussi demander les services de certains des dactylographes.

Il y a peu de temps et grâce à l'aide de l'UNESCO, une salle de conférence a été aménagée et équipée du matériel nécessaire pour la traduction simultanée. Elle peut accueillir une cinquantaine de personnes.

Le Centre est bien situé pour quiconque veut voir le Musée National. Ce musée est l'un des meilleurs d'Afrique. Attenant au Centre, l'Institut de recherche en sciences humaines de l'Université de Niamey est doté d'une bibliothèque bien fournie.

Les chercheurs peuvent jouir de deux autres avantages. Il existe un service de repas et hébergement à un prix convenable. Les chambres sont indépendantes et climatisées. Un cuisinier est à la disposition des chercheurs.

Le Centre a adopté un système d'échange de publications avec d'autres centres, à des prix égaux ou équivalents.

8. PUBLICATIONS

Titre/Title	Auteur/Author Editeur/Editor	Prix Frs CFA Price CFA Frs
1. Langue africaine/African language		
Baakii abim maganaa vol. 1 et 2 (Hawsa)	Issaka Dankoussou et Aboubakar Mahamane	500
Gaadoo karhin Alla (Hawsa)	A. Mahamane	500
Kaara karaatuu (Hawsa)	I. Dankoussou	300
Janngen Fulfulde 2. (Fulfulde) Cew Songhay (Songhay)	Alpha Ibrahim Sow Mamadou Assane Koulibay	300 300
2. Français/French		
Jaawambe	Amadou Hampaté Bâ	500
Les sociétés traditionnelles mandingues	Alpha Condé	1.500
Les mœurs et les civilisations des peuples des Grands lacs africains	Anicet Kashamura	1.500
La tradition orale - Problématique et méthodologie des sources de l'histoire africaine	Diouldé Laya	2.000
3. Anglais/English		
The Kwa speaking peoples of Liberia	B. Reeves J.M.N. Guaydu	500
Oral tradition of Sierra Leone	C. Magbatty Fyle	1.000
1. Bilingues/Bilingual		
Maroua et Pette (Fulfulde-Français)	Mohammadou Eldridge	1.500
Récits peuls du Macina, du Kou-nari, du Djilgodji et du Torodi-Mali-Haute-Volta-Niger (Fulfulde-Français)	G. Vieillard et M. Eldridge	500
La guerre entre Ndje Fara Ndje et Hambodedjo Hammadi (Fulfulde-Français)	Ougoumata Sara de Ngouma	500

Histoire de Katsina (<i>Hawsa-Français</i>)	I. Dankoussou	1.500
Histoire de Dawra (<i>Hawsa-Français</i>)	I. Dankoussou	500
Rai'iya (<i>Hawsa-Français</i>)	I. Dankoussou et A. Mahamane	2.000
La tradition historique peule (<i>Mandingue-Français</i>)	Mbaba Diallo	500
Recueil des traditions orales des Mandingues de Gambie et de Casamance (<i>Mandingue-Français</i>)	Sékéné Mody Cissoko et Kaoussou Sambou	1.500
Anzuru (<i>Songhay-Français</i>)	D. Laya	500
Textes songhay-zarmas (<i>Songhay-Français</i>)	D. Laya	1.000
Iwillimiden (<i>Tamajaq-Français</i>)	Altinine Ag Arias	500
Traditions historiques des Touaregs de l'Immanan (<i>Tamajaq-Français</i>)	A. Ag. Arias	500
Sixteen great poems of Ifa (<i>Yoruba-English</i>)	Wande Abimbola	2.000
5. Trilingue/Trilingual		
Dictionnaire élémentaire Fulfulde-Français-English	A.I. Sow	2.000

Liste des principales bases et banques de données

par secteur d'activité avec leurs serveurs

Nom	B ou SDB	Origine	Domaines couverts	accessible on line	Accès
Industries mécaniques, engineering					
CETIM	SDB	F	mécanique	x	SPIDEL
SAE Abstracts	SDB	USA	automobile	x	SDC
IS MEC	SDB	USA	mécanique, ingénierie, matériaux	x	LMS - ASE
Information Service in machinical engineering					
PASCAL 5	SDB	F	- ingénierie (biomédical)	x	ASE - Informascience - Télésystèmes
PASCAL 6	SDB	F	- ingénierie (chimique)	x	ASE - Informascience - Télésystèmes
PASCAL 7	SDB	F	- ingénierie (énergie)	x	ASE - Informascience - Télésystèmes
PASCAL 11	SDB	F	industries mécaniques	x	ASE - Informascience - Télésystèmes
CLAIMS/GEM	SDB	USA	- mécanique (brevets)	x	LMS
COMPENDEX	SDB	USA	- mécanique, engineering	x	LMS - SDC - ASE
API - LIT	SDB	USA	engineering chimique	x	SDC - API
CA - Search	SDB	USA	- engineering chimique	x	ASE - LMS - SDC - Télésystèmes
GEOREF	SDB	USA	- engineering géologique	x	SDC
INIS	SDB	Int	- engineering nucléaire	x	CEA
(Internationat. Nucléair Inf. Syst.)					
NASA	SDB	USA	- engineering aéronautique	x	ASE
Oceanic Abstracts	SDB	USA	- engineering océanologie	x	LMS - ASE
WAA	SDB	USA	- engineering aluminium	x	ASE - LMS
Pont-à-Mousson	SDB	F	engineering	x	SPIDEL
Industries électrique, électronique, informatique					
ELECOMPS	B	Int	électronique, composants électroniques	x	ASE
Composants électroniques					
NASA	SDB	USA	- électronique, composants, informatique, physique	x	ASE
PASCAL 3	SDB	F	physique, électricité	x	Télésystèmes - ASE - Informascience (org. prod.)
PASCAL 5	SDB	F	- informatique biomédicale	x	ELDOC
CNET	B	F	fiabilité des composants électroniques	x	Informascience (org. prod.)
Fiabilité des composants					Organisme producteur : CNET : Lannion (Côtes-du-Nord)
TELEDOC	SDB	F	télécom. électronique	x	Organisme producteur : CNET : Lannion (Côtes-du-Nord)
ENEGYLINE	SDB	USA	- électricité	x	SDC
INSPEC	SDB	GB	- électricité, électronique, informatique, physique	x	ASE - LMS - SDC
CLAIMS	SDB	USA	- électricité	x	LMS
COMPENDEX	SDB	USA	- électricité, électronique, informatique	x	LMS - SDC - ASE
CDSH 6	SDB	F	informatique et sciences juridiques	x	Télésystèmes et par le producteur CDSH
EDF	SDB	F	électricité, électronique	x	SPIDEL - Télésystèmes - ESA

B - Banque de données numériques
SDB - Système de données bibliographiques (base de données)

ASE Agence Spaciale Européenne
LMS Lockheed Missiles and Space Company Inc
SDC System Development Corporation

Chimie - Pharmacie - Biochimie

BIOSIS-PREVIEWS	SDB	USA	- médecine, biochimie	x	LMS - SDC - ASE
CA-COND CASIA	SDB	USA	- chimie, chimie physique, biochimie	x	Par LMS - SDC - ASE - Télésystèmes
PASCAL 4	SDB	F	physique, chimie	x	ASE - Télésystèmes
PASCAL 5	SDB	F	sciences de la vie	x	ASE - Télésystèmes
PASCAL 6	SDB	F	chimie pure et appliquée	x	ASE - Télésystèmes
CHEMLINE	SDB	USA	chimie (substances chimiques)	x	IMA (information médicale automatiser) (Centre de documentation de l'INSERM)
COMPENDEX	SDB	USA	- chimie (engineering)	x	LMS - SDC - ASE
SDPD (Système DARC Pluridata)	B	F	3 banques : RMN C 13 - Spectres de Masse - Cristallographie	x	CIDA, 1, rue Guy-de-la-Brosse, 75005 Paris (M. Bonnet)
GAPHYOR Gaz-Physique, Orsay	SDB et B	F	propriétés des atomes, des molécules, des gaz et des plasmas	x	Accessible par l'organisme producteur : Université Paris-Sud, Département Physique plasmas, 91405 Orsay. 941-72-50 (Mme Briquin)
INIS (Internat. Nuclear Inf. Syst.)	SDB	Int	- chimie	x	CEA (interrog. manuelle), Centre de documentation CEN, Saclay, 91190 Gif sur Yvette. 941-80-00
PPDS (Physical Property data systems)	B	GB	chimie organique	x	Mark 3. IFP - Bibliothèque des données numériques (Mlle Bonen)
Thermodata	B	F	grandeurs thermodynamiques des éléments composés, alliages... de la chimie minérale sèche	x	Thermodata - BUS, B.P. 22, 38402 St Martin d'Hères (M. Deniel, M. Jacquot)
Thermoc	SDB	F	propriétés physique, chimique, électrique	x	LMS - ASE
METADEX Metal Abstracts index	SDB	USA		x	
API/LIT	SDB	USA	- pétrochimie, chimie	x	SDC
BIAM	B	F	médicaments, principes actifs et propriétés	x	Bureau d'information BIAM (réservé aux médecins et pharmaciens)
Environline	SDB	USA	- médicaments	x	LMS - ASE
MEDLINE	SDB	Int	biomédical, biologie, biochimie, pharmacologie, toxicologie, odontologie	x	Par tymnet - PTT, questions peuvent être posées à l'IMA, Centre de documentation de l'INSERM
PNI (Pharmaceutical News Index)	SDB	USA	pharmacie	x	LMS - SDC
Ring doc	SDB	GB	pharmacie	x	SDC

Papier

Paperchem	SDB	USA	papier, carton, pâte à papier		SDC
------------------	-----	-----	-------------------------------	--	-----

Textile

TITUS	SDB	F	textile	x	SDC + ITF (via Transpac)
--------------	-----	---	---------	---	--------------------------

Métallurgie

METADEX	SDB	USA	métallurgie (domaines fondamentaux et théoriques)	x	LMS - ASE
PASCAL 8	SDB	F	métallurgie	x	ASE - Informascience (org. producteur)
Thermoc	SDB	F	propriétés physicochimiques des éléments composés	x	Producteur Thermodata
Thermodata	B	F	grandeurs thermodynamiques des éléments	x	Producteur Thermodata
WAA (World aluminium abst.)	SDB	USA	aluminium	x	ASE - LMS

Astronautique - Aéronautique et Spatiale

NASA	SDB	USA	- astronautique, aéronautique	x	ASE
CEDOCAR	SDB	F	- astronautique, aéronautique	x	CEDOCAR

Industries alimentaires

CDIUPA	SDB	F	industries agricoles, alimentaires	x	Télésystèmes
COMPENDEX	SDB	USA	- engineering agriculture	x	LMS - SDC - ASE
PASCAL 1	SDB	F	sciences agricoles	x	Télésystèmes - Informascience (Org. prod.)

Océanographie - Géologie

ASFA	SDB	Int	sciences aquatiques, biologie marine et aquatique (aspect légal, social, politique)	x	LMS
BNDO	B	F	données océaniques		Producteur : BNDO - COB - CNEXO
GEOREF	SDB	F	données océaniques		Accès : BNDO
MGA	SDB	USA	- océanographie, hydrogéologie	x	SDC
Océanic Abstracts	SDB	USA	- océanographie, hydrologie	x	LMS
BSS	B	F	données du sous-sol	x	LMS - ASE (BNDO)
PASCAL 2	SDB	F	sciences de la terre	x	Producteur BRGM, av. de Concyr, 45018 Orléans (Mlle Lheureux)
GEOCHIM	B	F	données géochimiques	x	Télésystèmes - ASE
					Organisme producteur : IFP, B.P. 311, 92506 Rueil Malmaison Cedex

Nom	B ou SDB	Origine	Domaines couverts	accessible on line	Accès
Energie - Pétrole - Energie nucléaire					
Energyline PASCAL 7	SDB SDB	USA F	- énergie, pétrole combustible, énergie	x x	SDC Télé systèmes - ASE + Org. prod. : Informascience : 26, rue Boyer, 75020 Paris
Environline Résine	SDB SDB	USA F	- environnement - économie de l'énergie	x x	LMS - ASE Télé systèmes - Producteur : CNRS - SDSH, 54, bd Raspail, Paris (6 ^e)
API LIT	SDB	USA	pétrole	x	SDC (sur souscription à API)
API PAT	SDB	USA	pétrole (brevets)	x	SDC - API
TULSA	SDB	USA	pétrole, gaz	x	SDC
P/E News	SDB	USA	industrie du pétrole (inf. technico. éco.)	x	SDC
CCDN	SDB	F	réactions nucléaires		Producteur : CCDN
EDF	SDB	F		x	Télé systèmes - SPIDEL
INIS	SDB	Int	- nucléaire		CEA, Saclay
Bâtiment - TP - Urbanisme					
ARIANE	B	F	techniques du bâtiment, réglementations fabricants, marques	x	Organisme producteur : CATED
BDU	B	F	urbanisme, habitat, bâtiment (données sur Paris et région parisienne)		Distributeur : Observatoire économique de Paris
PASCAL 9	SDB	F	- matériaux de construction, bâtiment	x	Télé systèmes - Informascience (org. prod.)
DIRR	SDB	Int	recherche routière		Distributeur français : LCPC
INTERCIM	SDB	F	- liants hydrauliques	x	Réseau CYBERNET de Control Data
URBATHEQUE	SDB	F	- urbanisme, aménagement	x	IAURIF - Télé systèmes
Transports - Routes					
DIRR	SDB	Int	recherche routière		Interrogeable par LCPC
PASCAL 10	SDB	F	transports terrestres et maritimes	x	Télé systèmes - ASE + Producteur : Informascience
SAE	SDB	USA	- transports	x	SDC
Transport aérien	B	Int	activités commerciales de l'aviation civile mondiale	x	Producteur : ITA
SIC INSEE	B	F	- transport (statistiques)		Interrogation par observatoires éco. régionaux
Brevets - Transferts de technologies - Marques					
BRIC-TRANSINOVE TECHNOTEC	B B	F Int	Innovations disponibles (brevets, licences) Innovations disponibles	x x	Réseau CISI + Producteur BRIC Réseau CYBERNET de Control Data, Correspondant en France : 195, rue de Bercy, 75782 Paris Cedex 12 (M. Ph. Sallé)
API/PAT	SDB	USA	brevets dans le secteur du pétrole et de la pétrochimie	x	SDC - API (interrog. par l'Institut français du Pétrole à Rueil-Malmaison)
CA/COND	SDB	USA	- brevets chimie	x	ASE - LMS - SDC - Télé systèmes
CLAIMS/CHEM	SDB	USA	brevets chimie	x	LMS
CPI	SDB	GB	brevets chimie	x	SDC (sous souscription)
WPI	SDB	GB	brevets (chimie, général, mécanique, électricité)	x	SDC
INPI			marques		Bureau des marques, rue du Delta
Normes					
NORIA NORMATERM	SDB B	F F	documents à valeur normative français et étrangers normalisation, automatisation de la terminologie	x	Télé systèmes Producteur : AFNOR
Technico - Economique					
GEOREF	SDB	USA	- données économiques sur géologie	x	SDC
RESINE	SDB	F	- données économiques sur énergie, pétrole	x	Télé systèmes - Producteur : CDSH
P/E News	SDB	USA	- économie pétrolière	x	SDC
PASCAL 2	SDB	F	- données économiques sur les minerais	x	Télé systèmes - ASE + Prod. : Informascience BRGM
INIS	SDB	Int	- économie de l'énergie nucléaire		CEA, Saclay
AGRICOLA	SDB	USA	- économie agricole	x	LMS-SDC
CAB Abstracts	SDB	GB	- économie agricole	x	LMS
RESEDA	SDB	F	- économie agricole	x	Ministère Agriculture + Télé systèmes
C/N	SDB	USA	information technico-économique sur industrie chimique	x	LMS - SDC
ENVIRONLINE	SDB	USA	données économiques sur l'environnement	x	LMS - ASE
PASCAL 7	SDB	F	- données économiques sur l'énergie	x	ASE + Producteur : Informascience

Nom	B ou SDB	Origine	Domaines couverts	accessible on line	Accès
Informations économiques et commerciales : Economie, Commerce, Statistiques, Gestion					
ENEIDE INFORM SIC SPHINX 2	B SDB B SDB	F USA F F	données industrielles et statistiques - économie, marketing - commerce économie, social (aspect statistique)	x	Producteur : Ministère Industrie LMS - SDC Observatoires régionaux Observatoires régionaux (liste des observatoires régionaux auprès de l'Observatoire de Paris), Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, Paris CBI
New York Times Index DMMS PTS	SDB B SDB	USA USA USA	politique, économique défense (aspect économique) PTS domestic statistics : sur les Etats-Unis PTS EIS : industrie, économie, entreprises américaines PTS Federal index : lois, réglementations, discours... PTS international statistics PTS market abstracts : production et marchés des différents secteurs	x x x	LMS LMS
SUSE ALICE SIRENE PASCAL 3 SOCAB SSCI Search Accountant index	B B B SDB SDB SDB SDB	F F F F USA USA USA	données sur l'entreprise comptabilité comptes nationaux répertoire des entreprises et établissements - modèles de gestion - gestion, politique - gestion - gestion financière, gestion	x x x x x x x	CYBERNET de Control Data Observatoires régionaux de l'INSEE Observatoires régionaux de l'INSEE Producteur : Informascience + Réseau ELDOC LMS LMS SDC
Information juridique - Législation					
CEDIJ ARIANE CDSH 6 CRECORD ENRIVONLINE INFORM INIS Océanic Abstracts PTS Fédéral index	SDB B SDB SDB SDB SDB SDB SDB	F F F USA USA USA Int USA USA	législation, réglementation, jurisprudence politique - réglementation du bâtiment informatique et sciences juridiques législation américaine - législation liée à l'environnement - droit des affaires - législation liée à l'énergie nucléaire - législation liée à l'océanographie - législation américaine	x x x x x x x x	Producteur : CEDIJ, 5, rue Carnot, 78000 Versailles (M. Poli) Organisme producteur : CATED, 6, rue Lapérouse, 75784 Paris Cedex 16 (M. Devoge) Télé systèmes - Organisme producteur : CDSH, 54, bd Raspail, Paris (6 ^e) (M. N. Godet) SDC LMS - ASE LMS - SDC CEA, Saclay LMS - ASE LMS
Travail : Sécurité, Ergonomie, Emploi, Formation					
ERGODATA Réseau d'inf. sur emploi, formation professionnelle : CDSH CIS	B SDB SDB	F F Int	anthropométrie emploi, formation sécurité	x x x	Producteur : Université René-Descartes, 45, rue des Saints-Pères, 75006 Paris (Dr Coblentz) CISI - Télé systèmes Organisme producteur : CDSH, 54, bd Raspail, Paris (6 ^e) (M. N. Godet) SPIDEL
Domaines généraux : Pollution - Environnement - Ecologie - Toxicologie					
ENVIRONLINE BDD T BDS T BIOSIS REVIEWS Agricola ENVIRORIB Pollution Abstracts Energyline MGA API LIT APTIC PASCAL 6 PASCAL 6 PASCAL 7 BNDO Océanic Abstracts TULSA TOXLINE FSTA	SDB B B SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB SDB	USA F F USA USA USA USA USA USA USA USA F F F F USA USA Int GB	- pollution, environnement toxicologie toxicologie - écologie - environnement environnement, écologie environnement, pollution - énergie, politique américaine liée à l'énergie environnement (lié au climat) - pollution par le pétrole pollution de l'air - toxicologie pollution atmosphérique pollution liée à l'énergie - pollution marine pollution marine - pollution par le pétrole toxicologie toxicologie	x x x x x x x x x x x x x x x x x x x x	LMS - ASE Organisme producteur : INSERM, 78, av. Général-Leclerc, 94270 Kremlin Bicêtre (Mme Gerday) Organisme producteur : INSERM, 78, av. Général-Leclerc, 94270 Kremlin Bicêtre (Mme Gerday) LMS - SDC - ASE LMS - SDC LMS LMS - SDC SDC LMS SDC - API Interrogé par l'IFP à Ruell-Malmaison LMS Organisme producteur : Informascience Télé systèmes - ASE + Organisme producteur : Informascience, 26, rue Boyer, 75020 Paris Télé systèmes - ASE + Informascience Organisme producteur : BNDO CNEOX. B.P. 337 29273 Brast Cedex (M. Piboubès) LMS - ASE SDC IMA : Centre de documentation de l'INSERM, hôpital Bicêtre, 78, rue du Général-Leclerc, Kremlin-Bicêtre (Mme Zeraffa) SDC - LMS



Une organisation regroupant les banques de données européennes

Les Partenaires

DIANE est le service européen d'information en ligne qui réunit les partenaires suivants :

- les principaux serveurs européens d'information et de documentation qui offrent l'accès en conversationnel à des bases de données économiques, sociales, scientifiques et techniques;
- les administrations des télécommunications (PTT) de la Communauté Européenne, qui construisent un réseau de télécommunication spécialement conçu pour le projet qui reliera chacun des pays membres;
- la Commission des Communautés Européennes, qui supporte le projet et les services communs offerts aux utilisateurs.

Les Serveurs

Le nombre des serveurs DIANE augmente constamment. Certains d'entre-eux, sont déjà opérationnels par les voies de télécommunications existantes. Voir ci-après la liste de ces serveurs et des bases de données qu'ils offrent.

Le Réseau

Le réseau Euronet aura des points d'entrée dans les neuf pays de la Communauté. Grâce à l'emploi de commutation de paquets, une technologie de pointe, la transmission d'informations deviendra plus efficace, plus rapide et meilleur marché! Les tarifs internationaux des télécommunications sont basés sur le volume des données transmises et sur la durée de l'appel, et sont indépendantes de la distance.

Les serveurs ont, par ailleurs, déjà commencé leurs essais de raccordement au réseau. Il sera inauguré au tout début 1980.

Les Utilisateurs

Les utilisateurs d'informations scientifiques et techniques bénéficie d'une technologie de télécommunications de pointe et de tarifs qui assure un accès égal et bon marché aux serveurs DIANE, quels qu'ils soient, où qu'ils se trouvent dans la Communauté.

De plus, les utilisateurs auront à leur disposition des services communs, développés sous le parrainage de la Commission :

- un langage de commande commun est possible et sera offert en option par plusieurs serveurs dès 1979;
- des centres nationaux de renseignements sont en cours de constitution;
- un forum central d'utilisateurs a déjà été établi;
- les conditions d'accès aux documents finaux font l'objet d'une étude approfondie;
- des études sont également prévues sur les possibilités d'harmonisation des conditions de vente, de facturation et d'émission des mots de passe.

Les utilisateurs bénéficieront également des impulsions données (et dont les effets se concrétisent déjà au développement et à l'amélioration des services d'informations scientifiques et techniques en ligne en Europe.

Pour tous renseignements,
s'adresser à Euronet DIANE,
Commission des Communautés Européennes,
Direction Générale 13,
Luxembourg BP 1907,
Grand Duché.



inées européennes

information plus détaillée peut être obtenue en s'adressant directement aux serveurs concernés. (mars 1979)

IS FILES SOCIAL MEDICINE INIS	<i>Médecine industrielle et sociale, santé publique International Nuclear Information System – réseau international d'information nucléaire</i>	PATENT SEARCH DOCUMENTATION	<i>Familles de brevets et symboles de classification</i>
KA-ASTRO	<i>Astronomie et astrophysique</i>	PENALE	<i>Jurisprudence de la section pénale de la Cour de Cassation de Rome</i>
KA-CONF	<i>Avis de conférences sur l'énergie, les sciences nucléaires, l'aéronautique, l'astronautique, l'espace, la physique, les mathématiques et l'astronomie</i>	POLLUTION RBUPC	<i>Pollution et sujets liés Register of Research in British Universities, Polytechnics and Colleges : recherches en physique, biologie et sciences sociales</i>
KA-CORP	<i>Société ou organismes exerçant leurs activités dans les domaines ci-dessus</i>	REBI	<i>Fichier bibliographique italien de la Cour de Cassation de Rome</i>
KA-DATACOMP	<i>Compilations de données en énergie et en physique</i>	REBIS	<i>Fichier bibliographique étranger de la Cour de Cassation de Rome</i>
KA-HEP	<i>Physique des hautes énergies</i>	RINGDOC RIV	<i>Informations en chimie, médecine et pharmacie Extraits de revues juridiques rassemblées par la Cour de Cassation de Rome</i>
KA-MATH	<i>Mathématiques et domaines s'y rapportant</i>	RTECS	<i>Registry of Toxic Effects of Chemical Substances – répertoire d'effets toxiques de substances chimiques</i>
KA-MATHDI	<i>Didactique mathématique</i>	SANC	<i>Informations sur des sociétés commerciales italiennes</i>
KA-NUCLEAR	<i>Sciences nucléaires</i>	SANI	<i>Répertoire de sociétés italiennes industrielles, commerciales et autres</i>
KA-PHYS	<i>Physique et domaines s'y rapportant</i>	SANP	<i>Fichier national des mauvais payeurs en Italie</i>
KA-PLASMA	<i>Physique et technologie des plasmas</i>	SANS	<i>Information sur des commerces spécialisés en Italie</i>
KA-SPACE	<i>Rapports de conférences sur l'aéronautique, l'astronautique et l'espace</i>	SAOE	<i>Information sur des sociétés italiennes d'import/export</i>
KA-SURVAC	<i>Physique du vide et des surfaces</i>	SCISEARCH	<i>Sciences naturelles et techniques</i>
PADOC-IFD	<i>Brevets : base INPADOC Family File</i>	SDILINE	<i>Diffusion sélective de l'information de MEDLINE</i>
PADOC-IPG	<i>Brevets : INPADOC Patent Gazette</i>	SDIM	<i>Documentation sur les métaux et la métallurgie</i>
SPEC	<i>Physique, électronique, informatique, mathématiques</i>	SDOI	<i>Fichier italien sur la demande et l'offre à l'étranger</i>
A	<i>International Pharmaceutical Abstracts – industries pharmaceutiques</i>	SDON	<i>Fichier italien sur la demande et l'offre nationales</i>
DS	<i>International Serials Data Service – répertoire international des titres de périodiques</i>	SIBB	<i>Actes officiels sur les sociétés par actions en Italie</i>
MEC	<i>Information Service in Mechanical Engineering – ingénieur mécanique</i>	SIBV	<i>Bourse et marché financier italiens</i>
IS	<i>Données commerciales sur 90 pays</i>	SICC	<i>Recensement national des activités commerciales italiennes</i>
DA	<i>Répertoire d'images de télédétection par satellite (réseau Earthnet)</i>	SOCIAL SCIENCE SEARCH	<i>Sciences sociales et sciences du comportement</i>
XR	<i>Législation italienne régionale</i>	SPACECOMPS	<i>Composants électroniques pour l'industrie spatiale</i>
XS	<i>Législation italienne nationale</i>	SPIN	<i>Searchable Physics Information Notices – physique de l'état solide</i>
MARC	<i>Livres et périodiques catalogués par la Bibliothèque du Congrès américain</i>	SUSIS	<i>Sports et sciences sportives</i>
KRAN	<i>Economie, organisation et gestion des hôpitaux</i>	SYSTEME DARC PLURIDATA	<i>Banques de données en chimie</i>
MARC ITALY	<i>Catalogue de livres en langue italienne – tous sujets</i>	THERMODATA	<i>Valeurs thermodynamiques d'éléments, de composés et d'alliages métalliques</i>
EDLARS	<i>Littérature sur tous domaines médicaux (Accès en ligne à MEDLARS)</i>	TITEX	<i>Titres des décrets italiens ayant force de loi de 1860 à nos jours</i>
EDLINE	<i>Medical Subjects Heading – vocabulaire contrôlé pour MEDLINE ou MEDLARS</i>	TIT 1	<i>Autres décrets italiens de 1860 à 1939</i>
ESH	<i>Jurisprudence des tribunaux italiens ordinaires</i>	TIT 2	<i>Autres décrets italiens de 1939 à nos jours</i>
ERITO	<i>Métallurgie et domaines s'y rapportant</i>	TITUS	<i>Documentation sur le textile</i>
ETADEX	<i>Nutrition Abstracts and Reviews – nutrition</i>	TOXBACK	<i>Fichiers rétrospectifs de TOXLINE</i>
AR	<i>Aéronautique, espace et domaines s'y rapportant</i>	TOXLINE	<i>Documentation sur les toxiques et domaines associés</i>
ASA	<i>Rapports de recherches, de développements et d'applications financés par le gouvernement américain</i>	TRIBUT	<i>Jurisprudence de la Cour Centrale des Impôts italienne</i>
IS	<i>Tous aspects de l'étude des océans</i>	UK MARC	<i>Ouvrages faisant l'objet du dépôt légal au British Library, Royaume-Uni</i>
MEANIC	<i>Psychological Abstracts – sciences du comportement animal et humain</i>	WORLD PATENT LATEST	<i>Dernière mise à jour de WPI</i>
SCAL	<i>Fichier pluridisciplinaire sur les sciences et technologies</i>	WPI	<i>World Patents Index – brevets tous domaines</i>
TENTS REGISTER	<i>Brevets et demandes de brevets publiés en Europe</i>	ZDF	<i>Ingénierie électrique</i>

Serveurs	Etat du Service	Bases de données
ECHO Service, <i>Luxembourg</i>	<i>En préparation</i>	<i>En projet</i> : ARZ-DB; CAB ABSTRACTS/ANIMALS; CHEMLINE; CLINPROT; EXCERPTA MEDICA/EM BASE; FSTA; IDIS FILES/SOCIAL MEDICINE; IPA; LIT-KRAN; NAR; SOCIAL SCISEARCH; SUSIS; TOXLINE and TOXBACK.
European Patents Office, <i>La Haye</i>	<i>En préparation</i>	<i>En projet</i> : AGREP; EABS; ENDOC; ENREP; EURODICAUTOM; Services d'orientation et d'information. <i>Opérationnelle</i> : PATENT SEARCH DOCUMENTATION.
FIZ-Technik, <i>Francfort</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>En projet</i> : PATENTS REGISTER. <i>Opérationnelles</i> : DOMA; ZDE.
GID, <i>Francfort</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>En projet</i> : DKF; DKI; DZF. <i>Opérationnelles</i> : BIBLIO-DATA; BUL-L; DKI; FSTA; PSYCHOLOGICAL ABSTRACTS; SDIM.
Info-Line, <i>Londres</i>	1979	<i>En projet</i> : BIOSIS; CA CON/CASIA fusionnés; CHEMICAL BUSINESS DATA BASE; CAS COMPOUND REGISTRY; COMPENDEX; INSPEC; RINGDOC; WORLD PATENTS LATEST; WPI.
INKA, <i>Karlsruhe</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>Opérationnelles</i> : CCDF; EDB; INKA-CONF; INKA-DATACOMP; INKA-NUCLEAR; INPADOC-IFD and IPG; INSPEC. <i>En projet</i> : COMPENDEX; ENSDF; INKA-ASTRO; INKA-CORP; INKA-HEP; INKA-MATH; INKA-MATHDI; INKA-PHYS; INKA-PLASMA; INKA-SPACE; INKA-SURVAC; NTIS.
Institut Textile de France, <i>Paris</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>Opérationnelle</i> : TITUS.
IRS, <i>Frascati (ASE)</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>Opérationnelles</i> : ALUMINIUM; BIOSIS; CHEMABS; COMPENDEX; ELECOMPS; ENERGYLINE; ENVIROLINE; EUROFILE; INSPEC; ISMEC; LEDA; METADEX; NASA; NTIS; OCEANIC ABSTRACTS; PASCAL; POLLUTION ABSTRACTS; SPACECOMP. <i>En projet</i> : CAB; FRANCE ACTUALITE; FSTA.
JRC, <i>Ispra</i>	<i>En préparation pour octobre 1979</i>	<i>En projet</i> : ECDIN; EUROCOPI.
SPI, <i>Paris</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>Opérationnelle</i> : CETIM; CIS; EDF.
Télé systèmes, <i>Paris</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>Opérationnelles</i> : AFNOR; BIPA; CANCECNET; CASEARCH; CBAC; CDIUPA; EDF; FRANCIS; PASCAL. <i>En projet</i> : TITUS; TELEDOK.
Thermodata, <i>Grenoble</i>	<i>Opérationnel</i>	<i>Opérationnelle</i> : THERMODATA.

s serveurs

EPO	European Patents Office DG I. BP 5818 Patentlaan 2, 2280 HV RIJSWIJK (ZH), Pays-Bas. Tél. : (+ 1-70) 906789
FIZ-Technik	Fachinformationszentrum Technik Postfach 710127, 6 FRANKFURT 71, République Fédérale d'Allemagne. Tél. : (+ 49-611) 6603511
GID	GID Herriotstrasse 5, Sektion für Technik, Postfach 710370, 6000 FRANKFURT 71, République Fédérale d'Allemagne. Tél. : (+ 49-611) 66871
Info-Line	Info-Line Brettenham House, Lancaster Place, LONDON WC 2 E 7 EN, Grande-Bretagne. Tél. : (+ 44-1) 8361876
INKA	Fachinformationszentrum Energie, Physik, Mathematik 7514 EGGENSTEIN-LEOPOLDSHAFEN 2, République Fédérale d'Allemagne. Tél. : (+ 49-7247) 824507
IRS	Information Retrieval Service ESRIN, Via Galilei, 00044 FRASCATI, Italie. Tél. : (+ 39-6) 9422401
IRS (ASE)	Agence Spaciale Européenne (contact en France) 8-10, rue Mario-Nikis, 75738 PARIS Cedex 15. Tél. : 567-55-78.
ITF	Institut Textile de France , 35, rue des Abondances, 92110 BOULOGNE SUR SEINE, France. Tél. : (+ 33-1) 825-18-90
JRC	Centre de Recherche Commun de la CEE, Etablissement d'Ispra , 21020 ISPRA (Varèse), Italie. Tél. : (+ 39-332) 780131
SPI	Société Pour l'Informatique , 98, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY, France. Tél. : (+ 33-1) 739-94-40
Télé systèmes	Télé systèmes , 40, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS, France. Tél. : (+ 33-1) 544-38-13
Thermodata BUS,	Domaine Universitaire, BP n° 22, 38402 ST MARTIN D'HERES, France. Tél. : (+ 33-76) 42-76-90

BIBLIOGRAPHIE

- Projet de réseau d'information et de documentation scientifiques et techniques pour le Sahel : étude d'une stratégie documentaire en vue de la création d'un tel réseau pour le CILSS à l'Institut du Sahel, par MM. DJIBY SALL et Maurice D. CATHERINET.

- Note sur la mise en oeuvre du projet de Réseau d'Information et de Documentation scientifiques et techniques. Document de travail, Mai 1978 par, M. Alloune Badora Camara

- RESADOC Information

- CILSS Information

- Institut du Sahel, INSAH-INFO

- EBADOC, numéro spécial Sahel, volume n° 1, n° 1.

- Bureau Information-Publications, centre de développement de l'OCDE - 94, rue Chardon Lagache - 75016 PARIS.

Eléments de bibliographie sur la sécheresse au Sahel

volume n° 1, 1976, 122 p., 646 références plus annexes

volume n° 2, avril 1977, 105 p., 711 références plus annexes

Mise à jour n° 1, novembre 1977, 89 p., 401 références

Mise à jour n° 2, août 1978, 145 p., 562 références

Mise à jour n° 3, mai 1979, 177 p., 671 références

Mise à jour n° 4, mars 1980, 138 p., 582 références

Index cumulatif.

- Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture :

. consultation d'experts en vue de l'établissement d'un programme à long terme en matière de gestion des documents et des archives (RAMP) dans le cadre du programme général d'information, 14-16 mai 1979 - Rapport final.

. conférence intergouvernementale sur l'information scientifique et technique au service du développement. UNISIST II, 28 mai-1er juin 1979.

. manuel pour les systèmes et services d'information.

Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques

- Yone-Yone Lat-Dior, réseau sénégalais d'information scientifique et technique ; mémoire présenté par M. Gilbert N'Diaye, 1977 - 13e promotion.

- L'Organisation de la documentation scientifique par J.C. Gardin, E. de Grolier, F. Levéry. - Paris : Gauthier-Villars, 1966.

- L'information et le développement au Niger. Thème du séminaire tenu à Tillabery du 26 au 31 mars 1977, 215 p. - Secrétariat d'Etat à la présidence chargé de l'information.

- Le Sahel, quotidien nigérien d'information - service de l'information - BP 368 - NIAMEY.

- SAHEL-HEBDO, hebdomadaire - service de l'information - BP 368 NIAMEY

- Nigerama - BP 860 - NIAMEY

- Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST) - La Revue de l'entreprise.
Dossier spécial : les usages de l'information scientifique et technique

